Neuchâtel — No 147 (10 pages) Un numéro 15 centimes Mercredi 27 juin 1951

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	28.—	14.20	7.20	2.50
ÉTRANGER:	47.—	24.—	13.50	4.75

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

213me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 c. *le millimètre*, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 c., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 46 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 46 c. (de nuit 57 c.), Mortuaires 28 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

LA TENSION CROIT ENTRE LONDRES ET TÉHÉRAN

M. Morrison annonce aux Communes que les Iraniens seront tenus pour responsables de la sécurité des sujets britanniques

Les pétroliers reçoivent l'ordre de quitter immédiatement le port d'Abadan - Un croiseur anglais appareille pour la Perse

M. Acheson est d'avis que la situation évolue dans le sens d'une catastrophe

LONDRES, 26 (Reuter). — M. Herbert Morrison, ministre des affaires étrangères, a fait mardi à la Chambre des communes une déclaration des plus importantes. Il a dit notamment:

Je dois porter à la connaissance de la Chambre des communes le fait que la récente évolution du conflit du pétrole iranien est des plus graves. Le gouvernement iranien est du point de vue du droit des gens responsable de la vie des ressortissants britanniques vivant en Iran.

Si le gouvernement iranien n'est pas en mesure de remplir sa tâche, le gouvernement britannique sera contraint de s'en charger et de prendre les mesures nécessaires à cet effet. Le croiseur « Mauritius » a reçu l'ordre d'appareiller immédiatement pour la région d'Abadan.

M. Morrison faisait allusion à la tentative des fonctionnaires iraniens d'obtenir des capitaines des pétroliers britanniques les quittances demandées par la Société nationale iranienne des pétroles, ainsi qu'à la loi contre le sabotage discutée en ce moment par le parlement de l'Iran.

Le ministre des affaires étrangères a déclaré que si le gouvernement iranien ne renonce pas à ces mesures, il ne restera pas d'autre possibilité à la Société des pétroles britanniques que de suspendre le travail à Abadan dans quelques jours. M. Morrison a ensuite déclaré qu'il est inadmissible que les capitaines britanniques signent des «quittances irrégulières quelconques».

Les pétroliers doivent quitter Abadan

Le gouvernement a donné pour instructions à tous les pétroliers d'Abadan de quitter immédiatement le port et, au besoin, de décharger leurs cargaisons de pétrole.

Au cas où la loi contre le sabotage serait votée, les Iraniens pourraient rendre les employés britanniques de la Société des pétroles responsables de tout incident et les poursuivre devant le tribunal militaire. Pareille situation ne saurait être tolérée.

Londres est prêt à discuter

En conclusion de sa déclaration rédigée d'avance, M. Morrison affirma :

Nous sommes toujours prêts à discuter la question de l'activité future de l'Anglo Iranian Oil Company avec le gouvernement iranien. A notre avis, une telle solution constitue le seul moyen d'assurer l'approvisionnement régulier en pétrole iranien des divers marchés naturels de ce produit. Il est profondément regrettable que, selon toute apparence, le gouvernement iranien s'apprête à promulguer des mesures qui ne pourront avoir que des suites fâcheuses pour la prospérité future de son pays.

M. Emerys Hughes, député travailliste de gauche, a demandé à M. Morrison s'il n'était pas vraisemblable que l'envoi du croiseur « Mauritius » à Abadan ne faisait qu'accroître les dangers mortels qui menacent les ressortissants britanniques. Le chef du Foreign Office répondit:

« Je doute fort que l'envoi du croiseur ait les conséquences que craint l'honorable député. D'autre part, si des circonstances se produisaient qui entraîneraient des conséquences fâcheuses pour les Britanniques qui vivent dans cette région et si nous n'avions pas pris des mesures de précaution, nous nous exposerions au blâme justifié de la nation. »

A la question d'un député conservateur si la promesse de M. Morrison de protéger la vie des sujets britanniques s'étendait aussi à leurs installations et à leurs biens, M. Morrison répondit qu'il priait que l'on n'insistât pas trop sur ce point. M. Churchill déclara que l'opposition pouvait se dire satisfaite des explications données. Elle exprime toutefois l'espoir que M. Morrison informera au jour le jour le parlement sur l'évolution de la situation.

Le départ du « Mauritius »

LONDRES, 26 (Reuter). — Le croiseur « Mauritius » qui a reçu l'ordre d'appareiller pour Abadan, se trouve en ce moment dans la région des îles Bahrein, dans le golfe Persique.

Ce croiseur a un déplacement de 8000 tonnes. En temps de paix, son équipage compte 700 hommes.

Lire la suite des nouvelles en dernières dépêches.

Les manifestations anglophobes se poursuivent à Téhéran. Voici un groupe de Persans brandissant l'enseigne démolie de la Compagnie anglo-iranienne des pétroles.

ECHOS DU MONDE

Une gentille promenade

Deux aventureuses jeunes filles, l'Australienne June Capel, âgée de 27 ans et la Sud-Africaine Joan Freeman, âgée de 22 ans seulement, sont arrivées à Johannesbourg, ayant effectué depuis Londres un voyage de 27,000 kilomètres à bord d'une camionnette de 650 kilos.

Ces jeunes filles ont traversé, seules et sans armes, le désert du Sahara, au cours de leur « voyage de plaisir », qu'elles ont commencé à Londres en novembre dernier. Elles ont effectué elles-mêmes toutes les réparations qu'exigeait leur véhicule. Et c'est ainsi qu'elles ont parcouru la Côte de l'Or, le Nigeria, le Cameroun, le Congo belge et les Territoires de l'Ouganda et du Tanganyika. Et elles se proposent maintenant de remonter de Johannesbourg vers l'Egypte...

POUR UN « CESSEZ LE FEU » EN CORÉE

La proposition Malik suscite de l'espoir dans les milieux de l'O.N.U.

FLUSHING MEADOWS, 26 (A.F.P.). — Dans une allocution prononcée à l'assemblée générale des Nations Unies réunie en session spéciale, M. Galo Plaza, président de l'Equateur, a rappelé la déclaration faite samedi par M. Jacob Malik, délégué de l'Union soviétique, selon laquelle des négociations devraient être entamées en vue d'établir une trêve et un armistice en Corée.

« Je crois, a dit le président Plaza, que le moment est venu de faire un nouvel effort approfondi dans ce sens, afin de créer une atmosphère calme dans laquelle il sera possible de poser les problèmes selon leur mérite et de tenter d'aboutir à un règlement final ».

Le président de l'Equateur a ajouté : « Ce n'est pas de la faiblesse que de parler avec son adversaire et de négocier la paix ».

Vers un résultat positif ?

WASHINGTON, 26 (A.F.P.). — Après un entretien d'une demi-heure avec le secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires d'Extrême-Orient, M. Dean Rusk, un membre de l'ambassade de France a déclaré que son pays espérait que la proposition de M. Jacob Malik pour un « cessez le feu » en Corée aboutirait à des résultats positifs.

Le diplomate français a ajouté qu'il espérait également que M. Malik ne serait pas souffrant trop longtemps, faisant allusion à l'impossibilité pour M. Nazrollah Entezam, président de l'assemblée générale des Nations Unies, d'obtenir une entrevue avec le diplomate soviétique.

M. Trygve Lie et la déclaration de M. Malik

LONDRES, 26 (A.F.P.). — « Je suis sûr que la déclaration de M. Jacob Malik était sincère et j'estime qu'elle doit être prise au sérieux », a déclaré M. Trygve Lie à l'issue de l'entretien qu'il a eu, mardi après-midi, avec M. Kenneth Younger, ministre d'Etat, et M. Lester Pearson, ministre des affaires étrangères du Canada.

« Il faut laisser passer quelques jours avant de pouvoir formuler un jugement définitif », a ajouté M. Trygve Lie en donnant à entendre qu'il conviendrait sans doute d'attendre une semaine environ avant de savoir à quoi s'en tenir exactement.

M. Acheson est réservé

WASHINGTON, 26. — Au cours de la conférence de presse, M. Acheson a déclaré que ce serait une erreur d'interpréter les propositions de M. Malik comme un changement de la politique soviétique. La déclaration de M. Malik peut traduire le désir honorable de mettre fin au conflit de Corée, mais il est possible aussi que cela ne soit pas le cas. Le gouvernement américain tentera de chercher ce que la proposition du gouvernement soviétique signifie.

Répondant à une question, M. Acheson a dit que même si l'affaire coréenne était réglée, les Etats-Unis et leurs alliés devraient toujours être prêts à faire face à une autre agression ou à un travail de sape à l'intérieur.

(Lire la suite en dernières dépêches.)

L'AGITATION EN MOYEN-ORIENT

Un complot terroriste découvert en Irak

BAGDAD, 26 (A.F.P.). — Un communiqué officiel révèle pour la première fois l'ampleur d'un complot qualifié de « terroriste » et l'existence d'un réseau de renseignements, opérant en Irak.

Le communiqué ajoute qu'à la suite de l'arrestation de deux étrangers, la police a pu mettre la main sur des suspects qui ont reconnu avoir fomenté cinq attentats à la bombe depuis avril 1950 et dont l'un a provoqué des dégâts matériels dans les bureaux occupés par les services d'information américains. « Le but des membres de l'association terroriste était d'amener par le désordre la déconsidération de l'Irak dans l'opinion publique ».

L'enquête menée avec vigueur a permis, grâce aux aveux des accusés, la découverte de dépôts d'armes et de munitions et d'une imprimerie clandestine. Le plus important dépôt d'armes était dissimulé dans la synagogue Ezra Daoud, à Bagdad.

Le communiqué précise que les perquisitions menées chez les Juifs et dans les synagogues l'ont été non seulement en présence des autorités de la ville, mais aussi de « notables et de personnalités de la communauté juive ».

Le communiqué conclut que l'enquête se poursuit et que le gouvernement a « l'intention de mettre fin à tout mouvement dont le but est de troubler l'ordre public et la loi et cela avec la dernière vigueur ».

Restrictions à la circulation

BAGDAD, 26 (A.F.P.). — D'importantes restrictions à la libre circulation des étrangers en territoire irakien sont diffusées par le ministère de l'intérieur.

La résidence, le transit et la circulation sont interdits désormais dans les districts nord-est de la région de Bassorah, à l'exception de la ville elle-même, dans un rayon de 20 km. autour des casernes, des installations militaires ou des travaux d'irrigation, dans un rayon de 10 km. autour des installations du pétrole.

Sont autorisés à circuler ou à résider, outre les diplomates et les techniciens au service du gouvernement d'Irak, les membres des organisations internationales employés par les compagnies de pétrole, les personnes autorisées spécialement à titre révocable et les familles des troupes étrangères résidant en Irak par application d'un traité.

Enfin, le survol des territoires de l'Irak, dans les limites définies ci-dessus, est interdit, sauf accord de l'autorité militaire et sauf pour les lignes d'aviation régulière de caractère international.

Au lendemain des fêtes du Rhône

Cette année, les fêtes du Rhône se sont déroulées à Vevey. Malgré le mauvais temps qui ne dépendait pas des organisateurs — lesquels se sont dépensés sans compter et ont fourni un travail considérable — elles sont apparues comme l'expression d'une tradition vigoureuse qui, interrompue par la guerre, s'est affirmée de plus belle par la suite et symbolise l'attachement de toute une population française aussi bien qu'helvétique à la terre nourricière et au fleuve qui la fertilise. Quoi de plus nécessaire aujourd'hui que certaines manifestations folkloriques ? On peut plaisanter à leur sujet en soulignant qu'elles ne sont que des reviviscences d'un passé désuet, agréables assurément pour la vue. En réalité, elles sont infiniment plus que cela. Elles sont un signe de santé pour un peuple ; elles sont une salutaire réaction contre les abstractions qui, trop souvent, faussent la vie des nations et les conduisent à l'impasse.

Il est incontestable que depuis que les Fêtes du Rhône existent, depuis qu'elles se déroulent, année après année, tantôt dans une cité suisse, tantôt dans une ville de France, un état d'âme et peut-être un état d'esprit rhodanien s'est créé. Le voilà le véritable moyen de « briser » les frontières ! Il n'a rien des méthodes artificielles de nos internationalistes de tout poil. Il part des réalités fécondes de chaque ville et de chaque village. Et l'on constate alors que, par le culte voué en commun à la terre, à l'histoire et aux valeurs permanentes qu'elles représentent, des liens souvent indestructibles sont noués entre les hommes de régions diverses.

Pour la renforcement de l'amitié franco-suisse, un groupe d'Arles ou de Manosque qui rencontre à telle fête du Rhône, un groupe de Savièze ou d'Evolène, des « pirates » d'Ouchy ou de Genève qui rencontrent des navigateurs d'Avignon ou de Marseille font davantage que les tirades sonores d'hommes politiques ou d'économistes distingués qui, lors d'un banquet, évoquent l'union indélébile des deux pays et qui, le lendemain, au cours d'une négociation, se font des crocs-en-jambe. Et même il s'agit plus que d'amitié : il s'agit de communion, dans une même vertu civilisatrice, de populations habitant tout le long du fleuve.

~~~

Les fêtes du Rhône ont de multiples aspects. Elles débutent par le congrès de l'Union générale des Rhodaniens lequel, siégeant en cinq sections, traite de questions aussi bien techniques que touristiques, économiques que commerciales. C'est sur ce plan que l'on adopta la résolution, déjà mentionnée dans ces colonnes, demandant que soit enfin réalisée par la Suisse la liaison fluviale entre la Méditerranée et l'Europe centrale. La vigne et le vin ne sont pas négligés. Une des sections ne consacra-t-elle pas ses travaux à l'étude des caractères des vins du Valais et de Vaud, de Bourgogne et des Côtes du Rhône et aux moyens d'améliorer les crus et de protéger les marques renommées ? On avait d'ailleurs tenu, à Vevey, à faire coïncider la grande manifestation rhodanienne avec la Foire aux vins vaudois qui connut, samedi et dimanche, une belle affluence.

René BRAICHET.

(Lire la suite en 8me page)

Un groupe de jolies Arlésiennes.

LIRE AUJOURD'HUI

EN QUATRIEME PAGE :

Chronique du Vully

Apiculture et agriculture

EN SIXIEME PAGE :

Quelques aspects de la vie scolaire à la Coudre
par J.-P. M.

Les assises annuelles de la Société neuchâteloise d'histoire
par J. Bn.

NOS REPORTAGES

Comment le pays est ravitaillé chaque jour en fraises du Valais de première fraîcheur

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

La récolte des fraises est en plein développement. Chaque soir, sur les bords du Rhône, c'est le grand branle-bas. Car le ravitaillement du pays s'opère pendant la nuit. Et les fruits que vous savourez à midi étaient encore en train de mûrir hier après-midi.

A cette saison, tous les soirs un train spécial quitte le Valais vers 20 h., à destination de la Suisse orientale, de Zurich et de Bâle. Deux heures plus tard, un second convoi de marchandises ramasse dans chaque gare les livraisons préparées pour les régions plus proches et notamment pour les principales localités de Suisse romande.

Si les C.F.F. ont fait un gros effort pour répartir rapidement la récolte quotidienne dans l'ensemble du pays, de nombreux grossistes utilisent aussi leurs trains routiers pour aller sur place choisir les quantités et les qualités de fraises qu'ils désirent.

C'est ainsi que, par exemple, chaque jour aussi — le dimanche comme la semaine — deux hommes quittent Neuchâtel au début de l'après-midi à bord d'un gros camion de huit tonnes. Une quinzaine d'heures plus tard, ils ramènent en notre ville leur cargaison de 4000 à 5000 kilos en moyenne. Ils la déposent à la gare où, à l'aube, elle se répartit entre une demi-douzaine de vendeurs qui chargent les contingents dont ils ont besoin sur de nouveaux camions. Et c'est ainsi qu'à 9 heures du matin, un bon nombre de détaillants de Fribourg, de Bienne, du Jura bernois, et même de Soleure — comme ceux de la région de Neuchâtel, bien sûr — ont reçu leur part de ce beau butin.

On escompte une bonne récolte

L'an dernier, la récolte de fraises a été de 4,650,000 kilos. Elle était en dessous de la moyenne, à cause du gel qui avait sévi en plaine. Les prévisions pour cette année sont de six à sept millions de kilos. L'inondation de la semaine passée n'empêchera pas que ces chiffres soient atteints. Car les dégâts n'ont pas été très importants.

Plus qu'un transport : une mission

A la fin de la semaine dernière, nous avons suivi pendant une soirée et une nuit le délicat travail de MM. Hermann Perrinjaquet et Gaston Colomb, qui sont plus que de simples chauffeurs se relayant au volant du camion où nous figurions comme passager occasionnel. Ces robustes ouvriers — qui, pendant deux mois, sont brouillés avec le principe des huit heures de sommeil — ont un certain nombre de responsabilités commerciales. Ils reçoivent au départ un ordre général : rapporter dans la nuit 1600 paniers, soit 4000 kilos de fraises de premier choix. Ils ont aussi des indications sur les quantités qu'il faudra tâcher d'obtenir auprès des six ou sept fournisseurs habituels de leur patron.

Mais nous allons voir qu'entre le schéma théorique et la réalité pratique il y a place pour bien des fluctuations, bien des imprévus qui exigeront de l'employé souplesse et initiative.

Tandis que nous roulons le long des lacs romands, les deux hommes commentent les diverses données du problème, qui varient presque d'heure en heure selon l'évolution du marché. C'est une véritable bourse dans laquelle nos mentors sont appelés à jouer le rôle de courtiers.

André RODARI.

(Lire la suite en 4me page.)

Le poste de ramassage n'a rien de luxueux. Ce n'est même pas toujours un local fermé. Une balance, un registre avec coupons détachables dont le double reste à l'Association de producteurs, suffisent aux opérations. Un contrôleur, délégué par l'Etat, vérifie la qualité de chaque panier de fruits. Il déclasse sans pitié toutes les fraises qui seraient trop petites, trop vertes ou trop boueuses.
~~~

AVIS OFFICIELS

ASSURANCE VIEILLESSE ET SURVIVANTS

Affiliation générale. — Il est rappelé que la loi fédérale sur l'A.V.S., du 20 décembre 1946, prescrit l'assujettissement obligatoire pour toutes les personnes exerçant une activité lucrative et pour celles — sans activité lucrative — ayant leur domicile en Suisse.

Nous invitons, dans leur propre intérêt, toutes les personnes qui ne sont pas en ordre ou qui ont des doutes quant à leurs obligations, notamment celles qui ne sont pas en possession d'un « certificat d'assurance A.V.S. », à régulariser leur situation en s'adressant à la Caisse cantonale de compensation, Terreaux 7, Neuchâtel, ou à ses agences communales.

Rentes ordinaires. — Ont droit à une rente de vieillesse, dès le 1er juillet 1951 :

les assurés nés dans le premier semestre 1886.

Ont droit à une rente de survivants :

les veuves et les orphelins d'assurés décédés postérieurement au 30 novembre 1948.

Les rentes sont déterminées selon le montant des cotisations payées ; la situation matérielle des ayants droit ne joue aucun rôle et elles sont dues quelles que soient les ressources et la situation de fortune des intéressés.

Les demandes de rentes doivent être présentées à la caisse de compensation à laquelle l'assuré ou son employeur verse les cotisations.

CAISSE CANTONALE DE COMPENSATION
Neuchâtel - Terreaux 7

MUSÉE DES BEAUX-ARTS
NEUCHATEL
Visitez la Salle
FERDINAND HODLER
Nombreux documents hodlériens
Collection unique de bustes de F. Hodler par les meilleurs sculpteurs suisses de cette époque.
Portraits de F. Hodler par L. Dunki, G. de Beaumont, Marc Odier, D. Ihly, Ch. L'Eplattenier, Ernest Linck, Emile Orlik, Edmond Bille, Cuno Amiet.
Collection de reproductions en couleurs et en noir d'œuvres de F. Hodler
Caricatures - Photographies
Souvenirs personnels - Bibliographies
ENTRÉE LIBRE

Commune de Couvet

Construction d'abattoirs

MISE EN SOUMISSION

des travaux de

a) Terrassements et maçonneries
b) Charpenterie
c) Couverture
d) Ferblanterie
e) Menuiserie
f) Parqueterie
g) Serrurerie
h) Gypserie
i) Peinture
k) Installations sanitaires

Les entrepreneurs qui s'intéressent à ces ouvrages peuvent, dès mardi 26 juin, prendre connaissance des plans, demander des formules de soumission et obtenir des renseignements complémentaires aux bureaux de :

MM. W. Jequier, architecte à Fleurier.
M. Dubied, architecte à Couvet.

La rentrée des soumissions est fixée au mercredi 4 juillet, à midi, sous pli cacheté, avec la mention « SOUMISSION », à adresser au Conseil communal.

Couvet, le 23 juin 1951.

CONSEIL COMMUNAL.

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de M. Charles Dettwiler de construire une annexe au nord de sa maison d'habitation, 74, rue de Monruz.

Les plans sont déposés au bureau de la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 4 juillet 1951.

Police des constructions.

IMMEUBLES

A vendre une

villa familiale

six chambres, confort, jardin, vue, belle situation tranquille, quartier ouest de Neuchâtel. Très bonne construction avant guerre. Libre en automne, éventuellement plus tôt. Ecrire sous chiffres P 4262 N, à Publicitas, Neuchâtel.

A vendre à Neuchâtel-ouest, dans quartier agréable,

belle propriété

comprenant villa de dix pièces, quelques-unes très grandes, toutes dépendances. Construction ancienne en parfait état d'entretien. Confort moderne. Jardin et verger, 2300 m². Belle vue. Garage. Conviendrait pour PENSION, CLINIQUE PRIVÉE.

Agence romande immobilière, B. de Chambrier, place Purry 1, Neuchâtel, tél. 5 17 26.

Propriété à vendre

A vendre, dans le quartier ouest de Neuchâtel (Maillefer) :

une propriété comprenant un petit rural, facilement transformable en fabrique ou locaux commerciaux,

verger de 680 m² constituant un magnifique terrain à bâtir.

Pour tous renseignements, s'adresser à Ch. Dubois, bureau de gérances, Peseux.

A vendre à Neuchâtel, un

IMMEUBLE

de quatre appartements et magasin. Quartier ouest en plein développement, sur la ligne du trolleybus No 8. Conviendrait pour magasin d'alimentation. — Adresser offres écrites à M. R. 864 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre à la Béroche
au bord du lac, une belle

VILLA avec grève

Six pièces, cuisine, salle de bains, tout confort. Situation incomparable et vue imprenable. Surface 2500 m² clôturée et arborisée. — **S'adresser sous chiffres P 4214 N à Publicitas, Neuchâtel.**

Pour raison de santé, à vendre dans le Jura neuchâtelois un

IMMEUBLE
avec
café-restaurant

grande salle, jardin d'été, deux appartements et garage à 100 m. de la gare, dans village industriel et touristique. Adresser offres écrites à U. N. 875 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer pour les vacances, à la Côte-aux-Fées, un

LOGEMENT

sommairement meublé, ancienne maison de campagne. Adresser offres écrites à S. W. 861 au bureau de la Feuille d'avis.

AGENCE ROMANDE IMMOBILIÈRE
B. de CHAMBRIER
Place Purry 1, Neuchâtel
Tél. 5 17 26

Placement de fonds sur un

immeuble locatif neuf

dans belle situation dominante, huit logements de trois pièces, bains, chauffage central local. Nécessaire : Fr. 95,000.— après 1er rang. Rapport brut 6,3 %.

A vendre, à Colombier,

immeuble locatif moderne

contenant appartements de deux, trois et quatre pièces, bains, chauffage central. Bonne situation. Capital nécessaire : 80,000 francs.

A vendre, à Neuchâtel, quartier près de la gare,

maison de deux logements

de six pièces (sur deux étages) et trois pièces, bains. Chauffage central général. Jardin. Convient pour pension.

A vendre à Neuchâtel, non loin de la gare,

jolie villa familiale

six pièces, tout confort. Construction récente à l'état de neuf. Jardin, vue. Libre pour l'acquéreur.

A vendre, dans localité près d'Yverdon,

maison avec grand entrepôt magasin d'épicerie-mercerie

cinq chambres et nombreuses dépendances. Jardin, vigne, quatre poses de terrains.

A LOUER

A louer pour septembre un

chalet meublé

de huit lits, au Grand-Chaumont. Adresser offres écrites à G. V. 879 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer tout de suite une

petite maison

complètement remise à neuf, trois chambres et cuisine, salle de bains, Cumulus, grand jardin et petit verger. S'adresser à Ch. Müller, Chevroux.

ENCHÈRES

AUJOURD'HUI MERCREDI 27 JUIN

Vente aux enchères
A LA ROTONDE, NEUCHATEL

MEUBLES

de 9 - 12 h. et de 14 - 18 h.

Demain, de 9 - 12 h et de 14 - 18 h. :

VENTE DE TABLEAUX

CHAMBRES

A louer chambre pour jeunes gens sérieux. Rue de l'Hôpital 20, 2me.

A louer une belle chambre meublée avec salle de bains. S'adresser: Sablons 31, 1er étage à droite.

PENSIONS

Bonne pension

On prendrait deux pensionnaires pour la table, ouvriers ou employés. 1er-Mars 24, rez-de-chaussée, gauche.

A louer pour le 1er juillet, deux belles chambres avec pension, dont l'une indépendante. Tél. 5 27 93.

Monsieur seul cherche

chambre et pension

où il aurait l'occasion de s'occuper de différents travaux. Engagement à l'année désiré. Adresser offres écrites à N. P. 870 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A LOUER

On cherche une belle

chambre et cuisine ou petit appartement

pour les mois de juillet et d'août. Offres à Boucher, Odeon Bar, à Bâle.

Monsieur cherche, dès juillet prochain, au centre de la ville ou à proximité immédiate, une

CHAMBRE

si possible indépendante et non meublée. Eau courante ou part à la salle de bains. Tél. 5 50 79.

Couple du métier cherche à louer

CAFÉ-RESTAURANT

Adresser offres écrites à V. F. 866 au bureau de la Feuille d'avis.

Employé postal cherche pour le 24 août ou pour date à convenir, un

appartement

de trois chambres, cuisine et dépendances. — Adresser offres écrites à D. M. 868 au bureau de la Feuille d'avis.

Couple sans enfants cherche une

CHAMBRE

ayant confort, avec jouissance de la cuisine, pour juillet-août. — Ecrire à Jean Reichen, 46, Pré-du-Marché, Lausanne.

Jeune ménage sans enfant cherche un

APPARTEMENT

de trois pièces, pour date à convenir ou pour septembre. Adresser offres écrites à R. T. 873 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle cherche chambre avec part à la cuisine, pour tout de suite. Adresser offres écrites à P. J. 871 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

EMPLOYÉE DE BUREAU

est cherchée pour tous travaux de bureau. Entrée pour tout de suite. — Adresser offres écrites à S. V. 863 au bureau de la Feuille d'avis.

Le développement favorable de notre industrie (qui ne travaille pas pour l'armement) nous permet d'offrir des situations assurées à quelques

MÉCANICIENS

(mécaniciens de précision, ajusteur, outilleur, affûteur, contrôleur, traceur, régleur, mécanicien d'entretien).

La préférence sera donnée à candidats ayant quelques années de pratique et désirant se fixer définitivement.

Les intéressés sont priés d'écrire sous chiffres 10935 K., à Publicitas, Lausanne, en indiquant les places occupées.

UN PEINTRE

ayant pratique du VERNISSAGE AU PISTOLET trouverait place stable et bien rétribuée en faisant offres manuscrites sous chiffres 4060 K. à Publicitas, Lausanne.

Importante fabrique de cadrans engage

une sténodactylo

connaissances parfaites du français et de l'allemand exigées, habile et consciencieuse.

un employé

de formation commerciale, pour s'occuper des contrôles de fabrication.

Faire offres manuscrites à METALLIQUE S. A., 20, rue de l'Hôpital, BIENNE.

Secrétariat d'une association d'importateurs et du commerce de gros à Berne cherche une

employée capable

pour la correspondance en allemand, français et anglais, ainsi que des traductions et travaux de contrôle. Adresser les offres écrites avec photographie et prétentions de salaire à COLGRO, Laupenstrasse 10, à Berne.

Ouvrières débutantes et qualifiées

sont cherchées pour petits travail propre. S'adresser à OHMAG, Bellevaux 8, Neuchâtel.

IMPORTANT COMMERCE DE FERS, FONTE ET QUINCAILLERIE de Genève, cherche un

employé de bureau

actif, possédant de l'initiative et connaissant à fond la branche des fers. Seules les offres de personnes très qualifiées, ayant les connaissances précitées, seront prises en considération. Place d'avenir en cas de convenance. Faire offres sous chiffres A 5811 X, Publicitas, Genève.

Nous cherchons un(e)

vendeur (se)

que nous mettrons au courant de notre branche. Place stable pour personne qualifiée. — Faire offres écrites, avec références, photographie et prétentions de salaire à Elexa S. A., électricité, Neuchâtel.

DEUX

manœuvres manutentionnaires

jeunes et lestes

sont demandés par
SHELL-BUTAGAZ, Saint-Blaise
Se présenter.

Nous offrons place stable à un

SERRURIER

connaissant bien la soudure autogène et électrique. — Faire offres avec prétentions de salaire sous chiffres 80538 K., à Publicitas, Lausanne.

Tôliers-soudeurs serruriers

sont demandés par
USINE DECKER S. A.
NEUCHATEL

On cherche, pour la saison, dans un chalet (Alpes vaudoises) une JEUNE FILLE pour ménage et petit tea-room sans alcool. Débutante pas exclue. — Offres à Mme Du-Pasquier, hôtel Le Home, Neuchâtel.

La Société coopérative de consommation de Boudry-Cortaillod engagerait une

vendeuse qualifiée

pour sa succursale de Boudry 2. Entrée si possible le 1er août, éventuellement pour époque à convenir. Les offres avec certifcats et références sont à adresser au bureau de la Société à Boudry.

On demande pour le 10 juillet

cuisinier ou cuisinière

avec certificat de capacités pouvant travailler seul(e). Offres écrites avec certificats et prétentions de salaire sous chiffres P. 4289 N. à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche une

VENDEUSE

ayant quelques années de pratique pour

chemiserie - bonneterie

Connaissance des deux langues exigée. Faire offres avec photographie et certificats. Entrée tout de suite ou selon entente. Ecrire sous chiffres Z. M. 878 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou pour date à convenir, une

aide de bureau

Faire offres écrites à Béka, Saint-Aubin S. A., à Saint-Aubin.

L'Imprimerie Centrale
Neuchâtel, cherche un jeune

AUXILIAIRE

actif et très consciencieux, ayant si possible travaillé dans la branche graphique.
Les offres manuscrites, avec prétentions de salaire et photographie seront adressées aux services technique.

Nous engagerions

vendeur qualifié

pour notre rayon de confection messieurs

Aurait la possibilité, en cas de convenance, d'avancer au poste d'adjoint au chef de service.

Faire offres avec prétentions de salaire sous chiffres N. L. 854 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche un

jeune homme

connaissant tous les travaux de campagne. Entrée tout de suite. — S'adresser à Henri Matile, avenue Dubois 16, Neuchâtel.

On cherche pour entrée tout de suite une bonne

sommelière

aimable, connaissant le service de table ; à la même adresse on cherche

garçon ou homme de peine

pour s'occuper de travaux de jardin, etc., entrée tout de suite. S'adresser à l'hôtel de la Gare, Corcelles (Neuchâtel), tél. (038) 8 13 42.

DÉCOLLETEUR

sur machines automatiques est demandé chez **Louis Touchon & Co à Valangin** (Neuchâtel).

Famille bilingue cherche une

bonne à tout faire

majeure, sachant cuisiner, aimant les enfants. Ménage soigné. Appartement moderne. — Faire offres avec certificats, photographie et prétentions de gage à Mme Schäfer-Vallotton, Gladbachstrasse 103, Zurich 44.

On cherche

aide de cuisine

S'adresser à l'Hôtel Robinson, Colombier.

On cherche pour tout de suite une

SOMMELIÈRE

connaissant la restauration, en qualité d'extra, pour une quinzaine de jours (remplacement de vacances). — Restaurant des Halles. Tél. 5 20 13.

Commerce d'alimentation cherche un

jeune garçon

intelligent et de confiance, en qualité de commissionnaire, dès le 1er juillet. Adresser offres écrites à D. K. 860 au bureau de la Feuille d'avis.

Femme de ménage

est cherchée pour heures régulières de travail le matin. S'adresser Côte 77.

Employée de magasin

est cherchée pour tout de suite. Eventuellement débutante. S'adresser à la Confiserie Luthy, Léopold-Robert 72, la Chaux-de-Fonds.

DEMANDES D'EMPLOIS

Employé de bureau

24 ans, de langue française, bonnes connaissances d'allemand, anglais, maturité commerciale, cherche place de correspondant ou employé de publicité. Offres sous chiffres P 4288 N, à Publicitas, Neuchâtel.

SERVEUSE

CHERCHE PLACE dans tea-room à Neuchâtel. Libre tout de suite. — Offres à R. Stähli, Brienzwiler (Berne).

Habile couturière

pour dames, bien recommandée, avec connaissances des travaux généraux de bureau et du service du téléphone, cherche place dans bon atelier ou maison de confection pour dames. Possibilité d'apprendre à fond la langue française désirée. Entrée le 16 juillet ou selon entente. Prière d'adresser offres sous chiffres P 21999 On, à Publicitas, Olten.

Soudeur qualifié

ayant une bonne connaissance en tuyauterie et montage métallique, cherche emploi sur chantier. Adresser offres écrites, avec conditions, à V. M. 874 au bureau de la Feuille d'avis.

Monteuse de coqs

expérimentée cherche travail à domicile. Adresser offres écrites à C. R. 862 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle cherche pour tout de suite

TRAVAIL

à faire le soir dès 17 heures. Adresser offres écrites à H. S. 872 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAUFFEUR

parlant français et allemand, cherche place dans une maison de transport ou une maison privée. Libre tout de suite. — Offres écrites à G. A. 877 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle

cherche emploi les : soir, samedi après-midi et dimanche dans une pension ou un restaurant. Adresser offres écrites à P. R. 867 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune commerçant

ayant de l'initiative, ayant fait l'apprentissage commercial,

cherche place

dans un bureau, pour se perfectionner et pour apprendre à fond la langue française. Adresser offres sous chiffres A. 39006 Lz., à Publicitas, Lucerne.

PERDUS - TROUVÉS

Perdu vendredi, entre la « Riveraine » et l'hôpital Pourtalès, une paire de

gants crochetés

écrus. Prière de les rapporter au poste de police contre récompense.

Nous prions les maisons offrant des places par annonces sous chiffres de répondre promptement aux offres des postulants et de retourner le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres, même lorsque celles-ci ne peuvent pas être prises en considération. Les intéressés leur en seront très reconnaissants car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour postuler d'autres places
Feuille d'avis de Neuchâtel

PERDU
entre Couvet et Neuchâtel une

serviette

brun foncé. La rapporter contre récompense à Yves Münger, Couvet, Clos-Pury 1.

AVIS MÉDICAUX

Dr André Michaud
médecin-dentiste
DE RETOUR
« Au Cristal »
Faubourg du Lac 2
Tél. 5 19 50

DOCTEUR
LENGGENHAGER
Spécialiste F.M.H.
Maladies de la peau et des voies urinaires
ne reçoit pas jusqu'à nouvel avis

DEM. A ACHETER

On cherche à acheter d'occasion une

ARMOIRE

à une porte. Adresser offres écrites à A. D. 865 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche d'occasion un

FRIGO

de bonne marque. Faire offres avec prix et dimensions : Château 13, au 1er.

Personne cherche à reprendre petit commerce de

LINGERIE BONNETERIE

de préférence région du lac. Ecrire sous chiffres S. 58694 X., Publicitas, Genève.

Chiffons-Ferraille-Papiers

sont achetés au plus haut prix par
L. Hœfler PLACE DES HALLES 5
NEUCHATEL

A VENDRE

A remettre à Lausanne

CONFISERIE-PATISSERIE

Fr. 40,000.—

S'adresser à JEAN-PIERRE GRAF, régisseur, 2, rue du Midi, Lausanne. Tél. (021) 22 72 38.

REMERCIEMENTS

La famille de
Mademoiselle Rose-Marie THÉVOZ
à Chevroux, très touchée des nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de son départ pour le ciel, remercie vivement toutes les personnes qui l'ont entourée pendant ces jours de deuil.

Très touchés des nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été adressés, les enfants et les frère et sœur, en Suisse et à l'étranger, de

Madame Armand de MESTRAL

expriment leur profonde reconnaissance à tous ceux qui ont pris part à leur grand deuil.

Les hôteliers et les restaurateurs
ne perdent pas de temps à écrire des MENUS
Ils les font exécuter,
de même que les ÉCRITEAUX, les CARTES D'ENTRÉE
et les autres travaux qu'ils utilisent
par **L'IMPRIMERIE CENTRALE**
6, rue du Concert, à Neuchâtel

Défi à la hausse

Nylon

L'irremplaçable BLOUSE-KIMONO de NYLON, plumetis blanc, vous enchantera par sa fraicheur et son prix très avantageux

Tailles 38 à 44 **18.-**

Un modèle de notre énorme choix de BLOUSES, voile façonné infroissable blanc, se fait en kimono ou manches rapportées

Tailles 38 à 48 **13.-**

Très joli CHEMISIER en crêpe georgette infroissable, garni boutons de verre. Se fait en blanc

Tailles 38 à 48 **13.-**

CHEMISIER pratique et confortable, en toile infroissable, manches courtes. Se fait en blanc

Tailles 38 à 50
Voyez son prix avantageux **6.90**

De qualité lavable, cette JUPE à très jolies impressions vous plaira par sa fraicheur

Tailles 30 à 48 **7.90**

JUPE très pratique, en shantung, quatre lés, fermeture éclair. Se fait en noir, gris, bleu, rouge, écru ou blanc

Tailles 36 à 48 **13.-**

La publicité seule ne suffit pas
Il faut ajouter LA QUALITÉ, LA BIENFACTURE et LE PRIX

La Nouveauté s.a.
AU LOUVRE
NEUCHATEL

Le cidre

Rütter est meilleur

Notre fameux
JUS DE POMMES RUTTER
délicieuse boisson pour tous
est livrable par le dépositaire

BLASER & Cie S. A., eaux gazeuses
NEUCHATEL - Tél. (038) 5 20 33

Nouveauté...
POUSSE-POUSSE PLIANT
léger, confortable, pour auto, voyage, vacances . . . . . Fr. **59.–**

AUCYGNE C. Buser fils
Faubourg du Lac 1 - Tél. (038) 5 26 46
NEUCHATEL

Sandales Bata

8.90

51942-40000: Solide sandale en beau box brun avec semelle de crêpe résistante. Même article avec semelle de cuir.

No. 19—21	Fr. 8.90	No. 30—35	Fr. 13.90
22—26	9.90	36—42	16.90
27—29	11.90	43—47	19.90

FAUBOURG DU LAC 2, NEUCHATEL

Fromages HEIDI avec chèque Silva

Un mariage

de plusieurs teintes ou de plusieurs sortes de LINOLÉUM permet des compositions fort heureuses pour hall, corridors, chambres, etc. Sans engagement, demandez devis au spécialiste

SPICHIGER

6, place d'Armes - Tél. 5 11 45

SHELL X-100 MOTOR OIL

possède un pouvoir mouillant élevé

- et assure un graissage complet dès le départ

La plus forte usure mécanique survient pendant les trois dangereuses minutes qui suivent la mise en marche du moteur, car il faut toujours un certain temps pour que l'huile atteigne tous les points de graissage et que la lubrification soit complète. Le film d'huile de Shell X-100 a la propriété particulière d'adhérer même quand le moteur est froid et à l'arrêt et de se répandre très rapidement grâce à son fort pouvoir mouillant. Dans un moteur lubrifié avec Shell X-100, le stade du graissage partiel au départ est presque instantanément surmonté. L'usure mécanique des pistons, cylindres et paliers est réduite au minimum

Shell X-100 Motor Oil

maintient intacts
la puissance et l'état du moteur

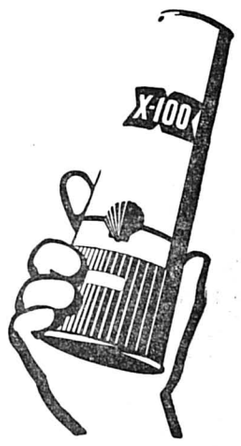

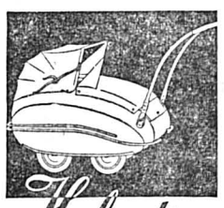

Helvetia

CHOIX COMPLET DE
VOITURES D'ENFANTS
Poussette de sortie - Pousse-pousse
Poussettes de chambre - Berceaux
Parcs et chaises d'enfants
AU MAGASIN SPÉCIALISÉ
C. BUSER FILS
AU CYGNE
Faubourg du Lac 1, NEUCHATEL
Tél. 5 26 46

Avantageux...
Pour bouillir ou en ragoût
POULES
et
COQS
à 2 fr. 50 et 3 fr. le ½ kg.
LEHNHERR
Comestibles
TRÉSOR 4

M. SCHREYER

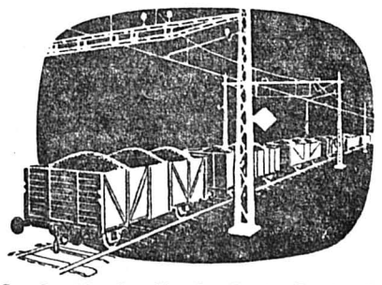

COMBUSTIBLES
3 RUELLE DU PEYROU NEUCHATEL TEL. 5 17 21

VITOX attire et **TUE** les **FOURMIS DOMESTIQUES**

Agent général : BARBEZAT & Cie, Fleurier (Ntel)
la boîte Fr. **1.90** icha compris
Vente : **DROGUERIES - PHARMACIES - GRAINIERS**

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

L'ILE DES HOMMES DE FER

par 26

LUCIEN PRIOLY

N'y tenant plus, Midalin prit la parole. Mais, de crainte d'être réduit à nouveau au silence, il négligea d'employer les circonlocutions dont il émaillait d'ordinaire ses exposés et entra d'un seul coup dans le vif de son sujet.

— L'homme à la sarbacane a prononcé le mot « Haffkine », fit-il.

Pour une fois, il n'en disait pas assez. Ses interlocuteurs le regardèrent sans comprendre.

Montrant alors les deux papiers qu'il tenait, le commissaire expliqua:

— Ainsi que me l'a demandé monsieur le docteur Plounez, j'ai noté ceux que nous avons pu retenir, mes collaborateurs et moi, des mots prononcés par l'individu arrêté à la gare Montparnasse et assassiné par ses complices.

» Lorsque le docteur Pompery a lu la dépêche de l' « Agence Française de Presse », mon attention a été attirée par le nom de l'Institut Haffkine, de Bombay, qui y est cité. Notre homme, en effet, a prononcé ce nom...

— Il a dit «l'Institut Haffkine » ? coupa Nolanger, animé d'un subit espoir.

— J'ignore s'il a parlé de l'Institut Haffkine. Personne, au commissariat, ne connaît la langue allemande et j'ai eu beaucoup de peine à reconstituer — avec l'orthographe euphonique — les quelques mots dont nous sommes sûrs.

« En tout cas, il a dit « Haffkine ».

— Et, qu'avez-vous noté, en dehors de ce nom ?

Midalin consulta sa note et épela :

— *Vergniftenne... Ineselle... Hichte... Sprechenne...*

Interrompant l'énumération de ces mots approximatifs prononcés avec l'accent méridional, le préfet de police demanda au commissaire de lui passer son papier et l'examina.

Au bout d'un moment, il déclara:

— Très certainement, nous pouvons conclure de ce document que l'inconnu, avant de mourir, a déclaré qu'on l'avait empoisonné pour qu'il ne puisse pas parler de l'île.

« A la vérité, cela ne nous avance pas beaucoup.

» Quant à « Haffkine », bien malin qui dira ce que ce nom vient faire là...

Poursuivant sa pensée, Nolanger plia machinalement la feuille qu'il avait dans la main.

Soudain, il poussa une exclamation et demanda :

— Et ce nom qui est au verso, est-ce vous qui l'avez noté aussi ?

A cette question, le visage du policier s'empourpra de confusion.

— Oh ! je l'avais complètement oublié, s'excusa-t-il.

» Au moment où je quittais le bureau, l'inspecteur qui veillait le cadavre m'a rattrapé et m'a dit se souvenir que l'homme, avant de mourir, avait prononcé ce nom. C'est pour cette raison que, l'ayant hâtivement tracé en m'en allant, il ne figure pas sur la liste mais au verso de la feuille sur laquelle cette liste fut transcrite.

— Je ne vous en félicite pas. Un peu plus, par votre faute, un élément important nous échappait.

— Quel est donc ce nom auquel vous semblez attacher tant d'importance, demanda le médecin.

— Celui de Pierre Andreani.

— Pierre ?

— Oui. Pierre Andreani... l'un des cinq individus internés à Perray-Vaucluse.

Le Dr Plounez secoua négativement la tête.

— L'Andreani de l'infirmerie spéciale du dépôt se prénomme Paul, restifia-t-il.

— Vous en êtes sûr ?

— J'en suis certain. Cela, d'ailleurs, n'est qu'un petit détail et je crois que, grâce au commissaire Midalin, nous possédons enfin, avec ce nom et celui d'Haffkine, deux éléments sérieux.

» A nous de savoir en profiter. »

CHAPITRE XVI

Appareilllage

L'horloge du hall marquait 7 h. 10, quand Yves-Marie Le Marec franchit le seuil de la gare de Brest.

Chaque fois qu'il arrivait dans sa ville natale — si éprouvée par la dernière guerre — le jeune homme ressentait une douce émotion. Son atavisme remontait d'un seul coup en lui et l'attirait vers la mer.

Traversant obliquement la place, il alla s'accouder, à gauche, au muret de pierre qui domine le port de commerce et la rade.

La senteur iodée de l'océan, le meuglement des sirènes des navires et l'éternelle pluie fine dégoulinant du ciel gris, prenaient ses sens comme un parfum, une musique et une caresse aimés.

Il s'arracha avec peine à son observatoire et se dirigea d'un pas rapide vers ce qui avait été la ville.

A mesure qu'il avançait, la voie s'animait d'une foule active. Des officiers revêtus de leur long caban, des matelots en ciré noir, des ouvriers dont la musette gonflait dans le dos le capuchon, suivaient, autour de lui, sous la pluie, le même chemin.

Avec la noble obstination de leur race, les Brestois s'étaient réinstallés dans les faubourgs ou dans des baraquements en planches et redonnaient la vie au grand port mutilé.

Mais, du cœur de la cité si vivante où il avait passé sa jeunesse, il ne restait plus rien. Plus rien qu'un immense terre-plein couvert de gravats où s'affairaient déjà des terrassiers.

Pour s'orienter et retrouver la trace de la rue de Siam, Yves-Marie Le Marec dut s'arrêter. Là avait été la poste ; et, devant lui, à travers l'immense désert caillouteux qui s'étendait jusqu'à la Penfeld, la voie que dévalaient, avant la tourmente, les tramways chargés de cols bleus — cette rue de Siam connue de tous les marins du monde.

Il était 7 h. 25 et l'« Auroch » appareillait à 8 heures. Le Marec se remit en marche d'un pas rapide, en direction du port. En passant devant l'emplacement de la rue Jean-Macé, il ne s'arrêta pas. C'était là, pourtant, qu'il était né et que s'élevait le building du journal de son père. Temps heureux !

Devant le baraquement de bois de la préfecture maritime, un maître-principal semblait attendre quelqu'un. Dès que Le Marec se fut fait connaître, le sous-officier l'introduisit dans le bureau de l'officier d'ordonnance du préfet maritime.

Celui-ci était un capitaine de corvette que le journaliste avait eu l'occasion de rencontrer. Les présentations devenant, de ce fait, inutiles, l'officier entra immédiatement dans le vif de son sujet.

Tendant à son visiteur un télégramme auquel était jointe une feuille dactylographiée, il lui dit :

— Voici un message chiffré à votre adresse. Il nous a été transmis, cette nuit, par le ministère, en même temps que l'ordre de mission vous accréditant auprès du commandant de l'« Auroch » à la place de monsieur François Fontanes.

» Ainsi qu'il était stipulé, je l'ai traduit en clair. Le voici. »

Le Marec lut :

« Patron te félicite pour décision prise stop Nicolas limogé pour divulgation secret stop Plounez et Nolanger croient tenir piste suite affaire gare Montparnasse stop Ampoule contenait bacilles pesteux stop Pompery et moi sommes traitement stop Médecins bon espoir stop Fontanes stop final. »

— Evidemment ! murmura-t-il, en mettant les pepiers dans sa poche.

Pendant que son visiteur lisait, l'officier avait enfilé son manteau.

— Il est grand temps de partir, monsieur, observa-t-il alors.

— Vous m'accompagnez, commandant ?

— Jusqu'à l'« Auroch » seulement, hélas ! Pour des raisons d'économies, nos bâtiments ne naviguent qu'à tour de rôle et nous sommes obligés de passer la moitié de notre temps dans des postes à terre. Tel est, actuellement, mon triste sort.

(A suivre)

La nature et le travail de l'homme

La bataille des fraises se ranime chaque soir dans l'accueillant et fertile Bas-Valais

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Au début de la récolte, tous les grossistes du pays qui se rendent en Valais flattent les fournisseurs, sollicitent comme une faveur quelques dizaines de paniers et leur promettent bien de ne pas les abandonner en période d'abondance. Maintenant que la production a augmenté, la situation est en train de se renverser : l'offre augmente et la demande a tendance à se stabiliser. En quittant Neuchâtel, on avait des raisons de penser que les producteurs allaient essayer de forcer les grossistes à emporter un peu plus qu'ils n'en avaient l'intention. Il s'agirait alors de ne pas les décevoir, de passer chez chacun d'eux comme les jours précédents tout en évitant de ramener trop de marchandise.

Un centre de ramassage régional

Nous arrivons à Vernayaz en fin d'après-midi. Dans les cinq villages de cette région — la première en remontant le Rhône qui produise en gros ce qu'on appelle là-bas « la » fraise — on vient de terminer la cueillette. Chaque propriétaire tenant ses paniers à bout de bras ou transportant deux ou trois cageots au moyen d'une remorque à vélo ou d'un petit char, se rend avant l'heure-limite au local de ramassage de l'Association régionale de producteurs. Chaque livraison passe sous le regard critique du contrôleur officiel. Souriant mais ferme, ce dernier élimine ou tout au moins déclasse tous les paniers qui contiennent des fruits trop petits, trop verts, mouillés ou boueux. Si l'examen est subi avec succès, les paniers sont pesés. Il s'agit de ces récipients de buchilles qu'on fabrique avec du bois de peuplier à Vernayaz précisément et qui sont mis à disposition du producteur par les expéditeurs. Il faut quatre paniers pour remplir un cageot, un « plateau » comme on appelle ces emballages uniformes qui sont en train de s'entasser en piles régulières contre la paroi. Chaque panier étant étiqueté pour permettre en cas de réclamation du client ou selon les cas d'un contrôle de l'Etat qui s'exerce parfois au moment de l'envagonnement, le cultivateur reçoit en échange de sa marchandise un bon pour tant de kilos comptés au prix fixé et appliqué sans exception dans tout le Valais à la suite d'une décision d'une vaste commission paritaire.

Dans la soirée, six à sept tonnes de fruits du jour, sont ainsi prêts au départ dans le seul centre de Vernayaz que gère avec vigilance M. Joseph Borgeat.

Pour les délégués du grossiste venus de Neuchâtel, il s'agit de jeter un coup d'œil discret pour vérifier la parfaite qualité de la marchandise et de s'assurer que le contingent qu'on avait convenu de charger là est disponible. C'est le cas. On le réserve. On repassera dans la nuit pour le charger.

La partie est engagée

A l'heure où les gens normaux terminent leur repas du soir, la fièvre monte dans le bas Valais. Il n'y a pourtant pas de nervosité, ni d'inquiétude. Entre chaque geste précis et efficace, le Valaisan sait toujours placer une plaisanterie, un mot savoureux par son humour autant que par son accent.

A Fully, où nous faisons escale, le gérant de la Coopérative du lieu n'a que l'apparence d'un fumiste. Il tient un contrôle serré de toutes les opérations qu'il fait dans son petit bureau qui sent la bohème. Carnets à souches, classeurs et bloc-notes sont tenus avec précision. Mais il ne nous reçoit pas en homme d'affaires. Une claque sur l'épaule :

— Vous voulez jouer à la baisse, hein ! mais les producteurs ne marcheront pas ! lance-t-il à tout hasard, à l'égard de ces consommateurs qui n'y connaissent rien à la juste rémunération du travail de la terre.

» Les jupons relevés, les pieds dans l'eau toute la journée, à cause de ces inondations, voilà comment elles travaillent, nos filles dans les fraisières. Ça ne vaut pas un franc vingt le kilo, tout ce travail, dis ? »

Crottée jusqu'à mi-cuisse, tenant ses souliers à la main, une Valaisanne rentrant du travail passe justement par là, illustrant par sa mine harassée le monologue de notre interlocuteur.

— Parlons de choses pratiques. Peut-on avoir 100 paniers, ce soir, comme on avait convenu ?

— Rien ; pas un ! Regardez ces fraises. Résultat de l'inondation. Rien à faire pour les nettoyer. C'est juste bon pour la confiture.

Nos hommes ont bien vu qu'en effet les magnifiques fruits de Fully étaient ce jour-là enrobés de terre séchée et par conséquent dépréciés. Ils ne vont pas insister. Mais il leur faut s'assurer ailleurs des suppléments pour compenser l'affaire qu'on ne fera pas ici.

Le téléphone joue avec Charrat, avec Vernayaz qu'on a quitté, avec Saxon et Riddes. Il semble qu'on va pouvoir se passer de l'apport de Fully. Mais on ne rompt pas complètement. On ménage une possibilité.

— Si nous n'arrivons pas à notre compte, il y aura bien quand même dix ou vingt plateaux pour nous, non ?

— On verra. Vous retéléphonerez si vraiment il vous en faut encore.

Renversement de situation

Quand on arrive à Saxon, il faut rappeler Neuchâtel et prendre contact avec le patron. Pendant la conversation, celui des hommes qui ne téléphone pas tente une démarche.

— Il y aura bien moyen d'en mettre soixante au lieu de cinquante ?

(Haussement d'épaules qui veut dire : « on tâchera de s'arranger ».)

— Ou même septante ?...

— Et des asperges, vous n'en avez pas besoin ?

— Ben, ça tombe mal ; le patron nous a dit de prendre uniquement de la fraise, aujourd'hui. Il y a mévente ces jours.

— Avant, vous nous faisiez les yeux doux pour avoir des asperges. Maintenant, vous nous laissez tomber...

Tout cela sur un ton qui n'est rude que par courts instants. Quand l'affaire risque de mal tourner, on s'assied au café et on commande un demi et trois verres...

L'autre employé revient du téléphone et en ramène un pavé qu'il lâche dans la mare.

— Paraît que le marché est lourd en Suisse romande. Il faut réduire. Au lieu de 1600 paniers, il n'en faut que 1400 !

(Une heure plus tard ce sera 1200 seulement !)

Dès ce moment, il s'agit de manœuvrer en sens inverse, de renoncer aux suppléments sollicités. Nouvelle série de téléphones. Et bientôt, ce sera pour décommander un surplus de fraises qu'on devra bien accepter de guerre lasse, de charger deux cageots d'asperges...

Vraiment, cela ressemble à des opérations de bourse !

Un organisme central et régulateur

Pendant que se chargent à Riddes et à Saxon les premiers cageots, pendant que nos chauffeurs-acheteurs refont inlassablement leur compte pour être sûrs de n'avoir ni trop ni trop peu, nous posons quelques questions à M. Ernest Rentsch, secrétaire de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes.

En substance, il nous dit que le rythme de la récolte se déroule selon les pronostics annoncés. Elle sera plus « étalée » que l'an dernier et durera vraisemblablement jusqu'à la fin de la première semaine d'août. Les inondations récentes ont provoqué un déchet qui n'est pas très important. La production de fraises du Valais avait baissé au moins de moitié il y a sept ou huit ans, à la suite d'attaques de maladies à virus. On a réussi à retrouver une souche indemne et à sélectionner de nouveaux plantons. La situation sera bientôt complètement rétablie. Comme cette année les conditions atmosphériques ont été bonnes, il y a des risques que la récolte, qui atteindra près de 7 millions de kilos, ne puisse être entièrement écoulée sur le marché suisse. Les producteurs espèrent pouvoir exporter dès le 1er juillet des fraises en Allemagne, en Angleterre et en France (et notamment à Paris). Ce sera en effet une chose possible et intéressante au moment de la production de la fraise de montagne, qui commence ces jours.

Les producteurs et expéditeurs étaient alarmés par l'annonce alléchante de vente directe au consommateur que venaient de publier certaines entreprises qui se passent du commerce de détail. Car c'est une façon de faire baisser artificiellement les prix et de priver le producteur d'une récompense moyenne satisfaisante.

M. Rentsch nous explique aussi que les expéditeurs passent chaque jour par les mêmes affres que les grossistes, prévoyant souvent des difficultés d'écoulement dans la matinée, alors qu'il faut « retenir » au lieu de « forcer » dans la soirée. Mais, l'habitude aidant, on ne perd pas la tête pour autant et l'Union s'efforce de régulariser les affaires en harmonisant sans cesse et dans la mesure du possible l'offre et la demande.

Fatigués mais heureux

A la gare de Charrat, nous assistons à la formation du train qui emportera une partie de la récolte du jour. C'est animé à souhait, mais bien réglé et ponctué de sourires.

Si le repas a tardé, on ne l'apprécie que davantage. Précédée, accompagnée et suivie de demis de fendant et de joyeux propos entre acheteurs et vendeurs, la fondue consolide les rapports humains, fait éclater les rires et ravive les regards.

Il est minuit quand, tout étant chargé et le dernier verre vidé, à Vernayaz, commence le long trajet du retour.

Quand nous arrivons à Neuchâtel, vers 4 heures du matin, le chauffeur — qui a chanté tout le long de la route pour être sûr de ne pas s'endormir — constate que le compteur qu'il avait ramené à zéro au moment du départ, marque près de 330 kilomètres.

Pour lui et son compagnon, c'est encore une « petite » journée. Et, dès midi, ils en entreprendront une nouvelle...

André RODARI.

Bien que fatigante, la cueillette engendre le sourire. C'est le moment de tirer profit des soins persévérants prodigués par le producteur. Mais les fraisières ne se trouvent pas toujours à proximité d'une gare ou d'une route. Il faudra encore, par petit char, remorque de vélo, quand ce n'est pas à dos d'homme, transporter les « plateaux » au local de ramassage pour recevoir un bon de 1 fr. 20 par kilo de fraises de première qualité.

Il ne suffit pas de laisser faire le soleil

Chez nous, la culture des plantes vivaces que sont les fraisiers est considérée comme relativement facile.

En Valais, une personne qui laisse tout aller, est à peu près certaine de remplir quelques paniers de fraises. Mais son voisin, qui a conduit sa culture selon toutes les règles de l'art — fumure, lutte contre la maladie, lits de paille dès l'éclosion des fleurs — se flattera de récolter trois fois plus de fruits dans une fraisière saine, propre et vigoureuse qu'il est fier de faire visiter et qui lui rapporte 1,5 kg. au mètre carré.

FRAISES DE TABLE

Expéditeur : A. P. V. 50

Producteur : N° 20

Date de la cueillette : 22-6-51

CONTROLE OFFICIEL

Pas un panier ne quitte la vallée du Rhône sans être muni d'une étiquette permettant au consommateur qui serait mécontent de faire parvenir ses plaintes à qui de droit. Cette marque de garantie porte l'indication de l'Association de producteurs qui a reçu la marchandise, le numéro désignant tel ou tel fournisseur particulier et la date de la cueillette. Les fraises de second choix portent des étiquettes bleues, tandis que celles désignant les fraises de qualité (celle que nous reproduisons ici) sont blanches avec impression en rouge.

Les marges de la semaine dernière

Prix officiel au producteur	1.20 le kg.
Prix au départ du Valais	1.30 »
Prix du grossiste au détaillant	1.55 »
Prix par panier (brut pour net)	1.80 »
Prix au détail (maximum)	2.15 »

Depuis lundi, les prix de vente au détail ont baissé de quelques sous.

LA FOIRE DE PAYERNE

(c) Peu de bétail en cette foire de juin, qui se tient au moment où les travaux des fenaisons retiennent aux villages les agriculteurs. Mais malgré le manque de bétail , environ 40 têtes, l'on a constaté une baisse assez sensible sur le bétail d'élevage.

Seules, les vaches portantes et garanties saines, donc non tuberculeuses, sont encore taxées entre 1800 et 2000 fr. Les belles génisses valent de 1400 à 1600 fr. et le jeune bétail (modzons), de 600 à 1000 fr. Les génisses et vaches grasses pour la boucherie, 3 fr. 10 le kg.

Grande animation sur la foire aux porcs, plus de 720 gorets de toutes grandeurs étaient à vendre. Les 6 à 7 semaines ont été payés de 140 à 160 fr. la paire, les 8 à 10 semaines, de 180 à 200 fr. la paire. Les porcs de 4 à 5 mois toujours bien demandés, se vendent soit au kilo à 3 fr. 10 où à la paire pour le prix de 320 fr. à 410 fr., selon la grosseur. Porcs gras, 3 fr. 30 le kg. poids vif.

Les moutons pour la boucherie, 2 fr. 60 le kg. et les brebis pour l'élevage, 150 à 170 fr., les agneaux, 80 fr.

La campagne broyarde

(c) C'est avec une grande patience que nos agriculteurs attendent maintenant les beaux jours afin que les fenaisons puissent se terminer. La qualité et la quantité seront appréciables.

Les planteurs de tabac ont profité de ces jours de pluie pour transplanter, de la serre aux champs, les tabacs. Les grandes exploitations de betteraves sucrières promettent déjà des récoltes intéressantes pour notre grande fabrique de sucre. Les blés aussi se développent d'une manière satisfaisante ; le soleil peut venir, les campagnes broyardes sont de toute beauté.

Si les cerises seront abondantes, les pommes et les poires feront défaut, quant aux prunes et pruneaux, la récolte sera déficitaire. Le point épineux pour nos agriculteurs sera la mise en pratique de l'arrêté du Conseil fédéral du 17 octobre 1950, réglant le commerce des fruits, surtout pour les cerises, les fraises, etc.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES : 15. Annen, Wilhelm-Peter, fils de Willy-André, agent de police à Neuchâtel, et de Anna-Elisabeth née Marti. 21. Sieber, Cosette, fille de George-Henri, commis, à Neuchâtel, et d'Hélène-Eglantine née Gonthier. 22. Rosat, Roxane-Carmen, fille de Charles-Oscar, soudeur à Colombier, et de Marguerite-Cécile née Fasel. 23. Perret, Francis-Daniel, fils de Francis-André, instituteur, à Neuchâtel, et de Germaine-Yvonne née Robert ; Ranzato, Alfredo-Nicola, fils d'Antonio, employé de maison, de nationalité italienne, à Colombier, et de Giuseppa née Chia ; Besomi, Marie-Claude, fille de Pierre-André, typographe, à Neuchâtel, et de Dorette-Yvonne née Tolck ; Smith, Olivier-Norbert, fils d'Yves-Adolphe-Norbert, fonctionnaire communal, à Neuchâtel, et de Marguerite-Lucie-Elisabeth née Meyrat. 24. Frochaux, Jean-Daniel-Placide, fils de Léandre-Léon-Paul, typographe, au Landeron, et de Laure-Marie-Madeleine née Vallélian ; Chatelain Arlette, fille de Gérald, mécanicien, à Dombresson, et de Marie-Antoinette née Blanchard ; Marylène et Rita Facchinetti, filles jumelles de Giovanni, mineur, de nationalité italienne, à Neuchâtel, et de Marguerite-Alene née Frey.

PROMESSES DE MARIAGE : 21. Boéchat, William-Raymond, radiotechnicien, à Neuchâtel, et Bouille, Marthe-Louise, à Porrentruy ; Marchand, Paul-Henri, horloger, et Ellenberger, Claudine-Andrée, tous deux à Neuchâtel. 22. Meylan, Pierre-André, horloger, à Neuchâtel, et Rohner, Rosmarie, à Winterthour ; Rufli, Michel-Frédéric-Richard, décorateur, et Baumann, Paulette-Renée, tous deux à Neuchâtel ; Lagnaz, Ulysse-Henri, chauffeur, et Vanetti, Gardenia, tous deux à Neuchâtel.

MARIAGES CÉLÉBRÉS : 22. Aeby, Kasimir, ferblantier appareilleur, et Schmid, Dora, tous deux à Neuchâtel. 23. Dill, Georges-Jean-Louis, dégrossisseur, et Haldimann, Rita, tous deux à Neuchâtel ; Schertenleib, Georges-Ami, bûcheron, et Hostettler, Martha, tous deux à Neuchâtel ; Baumgartner, Jean-Pierre-Emile, secrétaire, à Neuchâtel, et Charles, Madeleine-Rose-Andrée, à Lausanne ; Juan, Armand-Alcide, maître forgeron, à Saint-Blaise, et Kessi Emma née Darbelley, à Neuchâtel. 25. Gicot, Marcel-Jean-Marie, facteur postal, et Marampon Antonietta, de nationalité italienne, tous deux à Neuchâtel.

DÉCÈS : Droz née Billon, Anna, née en 1871, ménagère, à Neuchâtel, veuve de Droz, Jämes.

Pour LA TABLE FAMILIALE BEAUCOUP PRÉFÈRENT VIVI-KOLA

boisson très désaltérante à l'eau minérale d'Eglisau, eau de haute valeur qui contient de précieux sels minéraux. Le litre ne coûte que 75 c. avec timbres-escompte. Les deux décilitres reviennent donc à moins de 15 centimes. Dans les épiceries.

CCAP

Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la Caisse cantonale d'assurance populaire NEUCHATEL, rue du Môle 3

APICULTURE ET AGRICULTURE

« L'agriculture et l'apiculture sont deux branches de notre économie très étroitement solidaires, et leur interdépendance doit être envisagée sous deux aspects: celui du rôle de l'abeille domestique comme agent pollinisateur de nombreuses plantes agricoles et celui des dangers que présente pour elle le développement nécessaire de la lutte antiparasitaire. »

C'est en ces termes que s'exprime M. Paul Bovey, professeur d'entomologie à l'Ecole polytechnique fédérale dans un article sur l'agriculture et l'apiculture publié dans le périodique No 11 du Comptoir de Lausanne (1).

C'est un fait connu que sans les insectes, et l'abeille notamment, la fécondation de nombreuses plantes ne pourrait pas se faire.

Les insectes qui visitent les fleurs de nos arbres fruitiers pour y récolter le pollen et le nectar, tout en favorisant la pollinisation, se rattachent à des groupes divers et la composition de la population de ces butineurs varie d'un endroit à l'autre suivant les conditions que la région offre aux espèces sauvages. Cependant, les observations faites, c'est, parmi ces insectes, l'abeille domestique qui joue le rôle prépondérant.

La supériorité de l'abeille...

La supériorité de cette dernière, précise M. Bovey, tient au fait qu'elle est, dans nos conditions, le seul insecte apparaissant en grand nombre au moment de la floraison des arbres fruitiers, et ses capacités pollinisatrices apparaissent encore plus clairement dans le petit calcul suivant: en avril-mai, chaque colonie compte environ 40,000 ouvrières dont on peut estimer à un quart, soit 10,000 individus la proportion occupée à la récolte. Si l'on admet que l'abeille visite en moyenne dix fleurs à la minute et effectue par jour quarante sorties de dix minutes, elle visitera ainsi du matin au soir 4000 fleurs ce qui correspond pour l'ensemble de la colonie à quarante millions de fleurs.

Dans notre pays, on estime que le 80 % au moins des fleurs de nos arbres fruitiers est pollinisé par l'abeille domestique.

... et son utilité agricole

L'utilité agricole de l'abeille domestique n'est pas limitée. D'autres cultures bénéficient de son activité pollinisatrice. La formation des melons, courges et concombres est liée au transport par les insectes du pollen des fleurs mâles dans les fleurs femelles. Les trèfles, la luzerne, l'esparcette ne donnent aucune graine en l'absence d'insectes pollinisateurs et, là encore, le rôle de l'abeille est prépondérant. Chez le colza et d'autres crucifères la fécondation croisée assurée par l'abeille produit des siliques plus grandes, donc des récoltes plus abondantes.

En échange des services qu'elle rend à l'agriculture, l'apiculture suisse retire naturellement profit de la présence, au voisinage des ruches de cultures, bien entretenues, produisant d'abondantes floraisons, sources de pollen et de miel. Mais, si l'on place dans une balance les avantages que l'abeille procure aux apiculteurs et aux agriculteurs, l'un des plateaux penche très fort en faveur de ces derniers, ce qui ressort de la simple constatation que la valeur moyenne de notre production fruitière équivaut à dix fois celle du miel que donne le rucher suisse.

JEAN DE LA HOTTE.

(1) Le périodique No 11 du Comptoir suisse de Lausanne, entièrement consacré à l'apiculture, outre l'article de M. Paul Bovey, contient plusieurs études fort intéressantes. Citons entre autres celle de M. van Effenterre sur l'apiculture dans l'antiquité, celle de M. Robert Matthey sur le langage de l'abeille et celle de M. Félix Reichlen sur l'abeille et le folklore.

La conduite du rucher

Les éditions Payot viennent de rééditer l'ouvrage de M. Edouard Bertrand sur la conduite du rucher. Cet ouvrage fort heureusement complété par plusieurs chapitres de caractère scientifique et illustré de remarquables photographies constitue une petite encyclopédie que les apiculteurs expérimentés auront du plaisir à parcourir. Il sera avant tout un précieux auxiliaire pour ceux qui débutent dans la pratique de l'apiculture.

Ce qui fait la valeur de « La conduite du rucher » c'est le calendrier apicole dans lequel M. Bertrand énumère et décrit les travaux à entreprendre chaque mois. Ces pages révèlent une science approfondie de la vie des abeilles et des besoins des colonies. Elles renferment toutes sortes de bons conseils sur l'entretien des ruches, sur les soins à donner à leurs habitants et sur l'outillage le plus propre à épargner les insuccès.

On y trouve également la description des différents types de ruches. Si la première partie de l'ouvrage est consacrée aux opérations apicoles, la deuxième a un caractère d'information plus scientifique. Les quatre derniers chapitres ont pour objet l'histoire naturelle de l'abeille et la biologie de la colonie, les plantes mellifères et la production du miel, l'élevage des reines enfin les maladies des abeilles et leurs traitements.

J. de la H.

(1) Edouard Bertrand: La conduite du rucher, éditions Payot, Lausanne.

CHRONIQUE DU VULLY

La situation maraîchère va-t-elle en s'améliorant ?

Notre correspondant de Sugiez nous écrit :

Le marché des légumes ne s'est guère amélioré depuis l'an dernier. Bien au contraire, la situation va en empirant, et si nous avons obtenu un prix raisonnable pour les premières salades hivernées, celui-ci n'a pas été de longue durée. Les prix actuellement en cours sont inférieurs à ceux pratiqués l'année dernière à pareille époque. Au surplus, il est impossible de liquider toute la quantité disponible, et l'on peut voir dans la région des maraîchers qui doivent se résoudre à faucher leurs salades, qui, n'ayant trouvé preneur au moment propice, sont maintenant invendables. Certainement, il y a eu surproduction. Les maraîchers ont aussi commis l'erreur de livrer de la marchandise de deuxième et même de troisième qualité.

Pensant intéresser nos lecteurs, nous donnons ci-dessous quelques renseignements sur la production suisse des légumes, les importations ainsi que la consommation pour les années 1949-1950.

		1949	1950
1. Superficie cultivée			
Surface cultivée en légumes dans les exploitations agricoles et maraîchères (sans les carottes et les choux-navets)	ha.	11,560	11,330
Surface cultivée en carottes et en choux-navets pour la consommation	ha.	1,600	1,200
Surface cultivée en légumes par les petits planteurs	ha.	3,500	3,500
Surface cultivée en légumes au total	ha.	16,660	16,030
2. Récolte de légumes, au total en milliers de qm.		2,940	3,550
par ha., en qm.		176	221
3. Excédents d'importations : légumes frais, en milliers de qm.		625	639
légumes en conserves, en milliers de qm.		52	56
4. Légumes à disposition pour la consommation dans le pays (sans les légumes en conserves importés), au total, en milliers de qm.		3,565	4,189
par habitant en kg.		82	90

Le tableau ci-dessous montre les importations des différentes sortes de fruits et légumes :

	1949 qm.	1950 qm.
Pommes et poires, à découvert	404,248	136,475
Autres fruits frais	259,842	305,992
Pommes et poires, autrement emballées	12,555	27,754
Abricots	1,513	1,829
Abricots secs, sans noyaux	3,300	2,777
Raisins de table	161,845	140,955
Oranges et mandarines	475,037	497,827
Bananes	116,311	124,492
Choux, carottes jaunes, oignons comestibles	174,639	156,659
Tomates	133,085	108,664

On voit que malgré une forte production de légumes frais dans notre pays, nous devons en importer une grande quantité. Pour remédier à cet état de choses, il faudrait premièrement une meilleure entente entre la ville et la campagne et aussi entre le consommateur et le producteur. Enfin, il faudrait faire de grands efforts pour arriver à concurrencer les fruits et légumes étrangers, c'est-à-dire livrer de la marchandise de qualité, car qualité veut aussi dire écoulement.

BIBLIOGRAPHIE

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE DES SCIENCES NATURELLES

Editions de l'Imprimerie centrale S. A. Neuchâtel

Le dernier bulletin de la Société neuchâteloise des sciences naturelles comprend la suite des « Notes mycologiques » d'Eugène Mayor, la première partie d'une étude de Jacques de Beaumont sur les « Hyménoptères des environs de Neuchâtel », l'« Etude des Trématodes nord-américains de la collection E.-L. Schiller et revision du genre « Notocotylus, Diesingg, 1839 », par Georges Dubois, une « Note sur le genre « Pharyngostomum » Ciurea, 1922 », par Jean G. Baer et Georges Dubois. M. Edmond Guyot présente ensuite le nouveau pluviographe de l'Observatoire de Neuchâtel, M. Adrien Jaquerod étudie « certaines propriétés élastiques des corps des métaux en particulier, M. Eugène Wegmann parle des « trois phases de l'exploration arctique ». Le bulletin comprend encore un chapitre consacré par Jean-Louis Nagel à une « Mutation rare de l'épicéa : la fasciation » et les « Observations météorologiques faites en 1950 à l'Observatoire cantonal de Neuchâtel », publiées par le directeur Edmond Guyot.

CARNET DU JOUR

Aula de l'Université : 20 h., audition du Conservatoire.

Cinémas

Palace : 15 h. et 20 h. 30. Vulcano.
Théâtre : 20 h. 30. Passion trouble.
Rex : 15 h. et 20 h. 30. Les tigres volants.
Studio : 15 h. et 20 h. 30. Le bal des pompiers.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30. L'île au complot.

Ravissants TABLIERS-ROBES

pour la maison et le jardin

Au 1er étage

TABLIER-ROBE

en toile imprimée, à dessins nouveaux bleu, vert ou rouge

21.50

TABLIER-ROBE

avec boléro en pur coton, impressions gaies, en vert, rose ou rouge

16.90

Joli TABLIER-ROBE

avec boléro, pour enfant, en crépon, impressions juvéniles

grandeur 65 **10.70** + 60 c. par taille

Gracieux TABLIER-ROBE

beau tissu pur coton, dessins inédits

tailles 40 à 44 **13.90**

IMPÔT COMPRIS dans tous ces prix

GRANDS MAGASINS

AUX Armourins NEUCHÂTEL

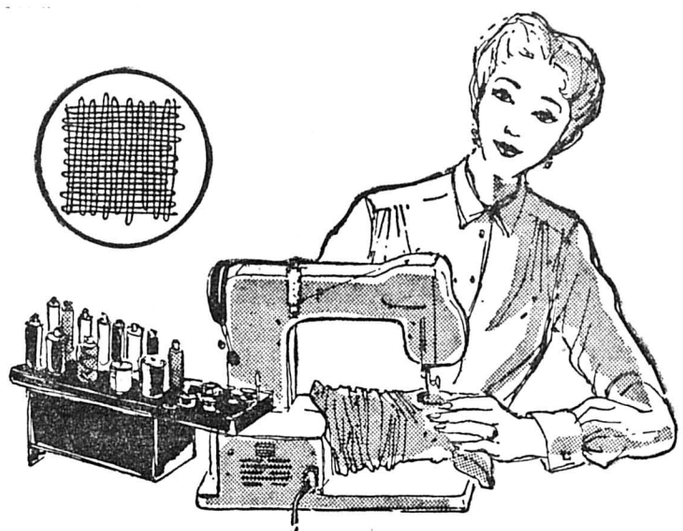

BERNINA

couture ou reprises... toujours le plus beau travail

Assistez à la démonstration de machines portatives zig-zag, puis faites en l'essai vous-même: vous conclurez en faveur de la Bernina. Avec Bernina, que vous travailliez sur un tissus épais ou fin, la tension du fil reste toujours égale. Même pour repriser, pas de réglage en cours de travail.

Toute femme avertie choisit la portative Bernina zig-zag.

Découper et envoyer à

FRITZ GEGAUF S.A. Fabr. de machines à coudre BERNINA STECKBORN (Thurgovie)

BON Pour l'envoi gratuit des prospectus et du «Guide pour acheter une machine à coudre», indispensable à qui veut savoir pourquoi et comment choisir.

Nom _____

Adresse _____

_____

F. A. N. E. I 18

ET NOS SERVICES SONT À VOTRE DISPOSITION

THIEL maître teinturier **5 17 51**

DU CRAYON A L'ARMOIRE EN ACIER RAMSEYER *Tout pour le bureau* **Tél. 5 12 79**

Ferblanterie Appareillage **F. Gross & Fils** Installations sanitaires COQ-D'INDE 24 **Tél. 5 20 56**

Pour toutes circonstances la **MAISON KELLER** fleuriste est là pour vous satisfaire Seyon 30 **Tél. 5 46 60**

Charpenterie Menuiserie Decoppet frères Evole 49 Neuchâtel **Tél. 5 12 67**

Ne faites plus d'expérience, profitez de celle acquise L. Pomey **Radio-Mélody** Neuchâtel **Tél. 5 27 22** SE REND TOUJOURS DANS VOTRE RÉGION

VUILLEMIN & Cie ENTREPRISE DE COUVERTURE DE BATIMENT succ. de VUILLEMIN Frères NEUCHATEL Rue J.-J.-Lallemand 1 Tél. 5 23 77 et Faubourg de l'Hôpital 3 Tél. 5 25 75 Tuiles - Ardoises - Eternit - Ciment - Ligneux Peinture des fers-blancs - Réfection de cheminées

Un appel au **5 59 70** Service à domicile Nettoyage chimique Réparations - transformations - stoppages - retournages de tous vos vêtements **HAESLER** Val - Service Terreaux 7 - 1er étage

Maison CIGHELIO WILLIAM BOURQUIN Rue des Moulins 31 Neuchâtel Service rapide Discrétion absolue **HÉLIOGRAPHIE PHOTOCOPIE TÉLÉPHONE 5 22 93**

VÉLOS neufs et d'occasion *Tous prix* **M. BORNAND** Poteaux 4 - Tél. 5 16 17

SERRURERIE CARL DONNER & FILS Tous travaux de serrurerie et réparations Bellevaux 8 **5 31 23** Volets à rouleaux sangle, corde

AUTO-ÉCOLE A. ENGGIST Tél. 7 53 12 GARAGE TERMINUS, SAINT-BLAISE - Tél. 7 52 77

Le bon café chez le spécialiste A. Horisberger-Lüscher Faubourg de l'Hôpital 17 ROTISSERIE MODERNE ÉPICERIE FINE **Tél. 5 12 58**

DUBOIS JEANRENAUD & Cº
NEUCHATEL

Fers et métaux
Appareils sanitaires
Combustibles

Nouveau numéro de téléphone: *(038) 5 63 63*

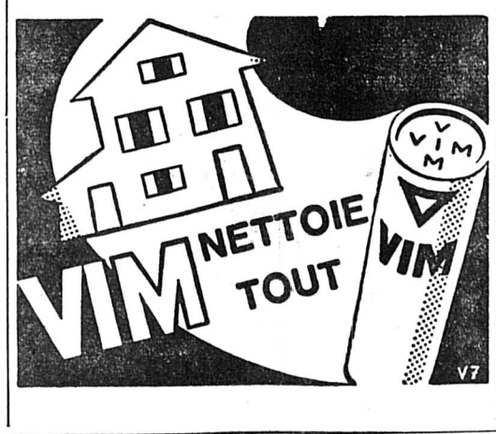

Belle maculature
S'adresser au bureau du journal

USOL ULTRA PREMIUM SOLVENT ANTI-CORROSIVE MOTOR OIL

De saison... *Société coopérative de Consommation* Marques connues...

Cidre fermenté **-.50 le l.** TIMBRES-RISTOURNE Verre à rendre

Jus de pommes **-.70 et -.75 le l.** TIMBRES-RISTOURNE Verre à rendre

Jus de raisin **2.10 et 2.65 le l.** TIMBRES-RISTOURNE Verre à rendre

Eaux minérales **-.41 le l.** TIMBRES-RISTOURNE Verre à rendre

AUTREFOIS - LA VIE RÉGIONALE - AUJOURD'HUI

Quelques aspects de la vie scolaire à la Coudre, à travers les siècles

Notre correspondant de la Coudre nous écrit :

La première manifestation en faveur d'une école populaire remonte à 1548, peu après la Réformation, par l'achat de la maison attenante à la cure de Saint-Blaise, par les quatre communes de Saint-Blaise, de Marin, d'Hauterive et de la Coudre. Il s'agit donc d'une école de paroisse qui va exister durant

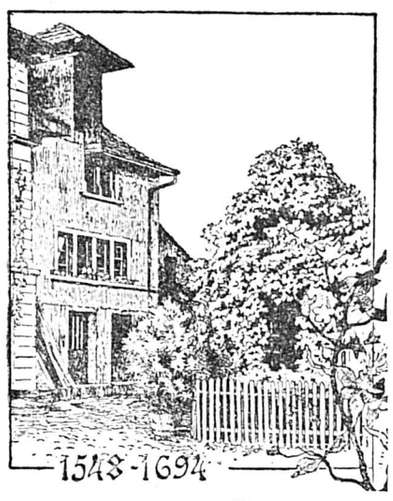

Dessin représentant la première école de paroisse, à Saint-Blaise, fréquentée par les écoliers de la Coudre, de 1548 à 1660.

cent douze ans. Cette école était entretenue par le produit de certaines vignes et par des legs, mais nous ne possédons aucun renseignement en ce qui concerne son organisation.

En 1660 se produit la séparation entre Saint-Blaise - Marin d'une part, et Hauterive - la Coudre d'autre part, et nous avons une deuxième période scolaire dans la vie de la Coudre. Dès 1661, les élèves de la Coudre avaient la possibilité de suivre l'école à Hauterive (probablement dans l'ancienne maison de commune, dite « maison du four »), moyennant une redevance de 25 livres faibles par an (13 fr. 75 environ).

Les Coudriers deviennent autonomes

Puis, la communauté de la Coudre ayant décidé l'établissement d'une école pour son propre compte en 1690, les Coudriers possédèrent, dès lors, leur école. Nous ne savons que peu de choses sur la première période scolaire, les plumitifs communaux sont très sobres de détails. De 1690 à 1725, les archives communales ne mentionnent que la somme reçue par la Coudre au partage des biens de l'ancienne école de Saint-Blaise (environ 126 fr. 68). On y trouve aussi les dons faits par diverses personnes en vue de l'établissement d'un fonds d'école. En voici quelques-uns : 2 écus blancs (5 fr. 52) de M. Prince, ministre à Saint-Blaise en 1705 ; 40 écus petits (120 fr.) de M. de Chambrier, chancelier en 1707 ; 44 livres faibles (24 fr. 20), pension annuelle accordée par la Seigneurerie et Messieurs les Quatre-Ministraux en 1711 ; 2 écus blancs de M. J.-J. Chaillet, reçu communier en 1721.

Durant toute cette période, il n'est fait mention de l'école que sous la rubrique qui termine les comptes des gouverneurs. « Le dit gouverneur redoit à la communauté tant de livres, desquelles il payera ce qui est justement dû au régent d'école. » Parfois, dans un compte un peu détaillé, on découvre que le traitement du régent pour quatre mois d'école a varié de 40 livres faibles à 65 livres 5 kreutzer (c'est-à-dire de 22 fr. 40 à 35 fr. 28).

Les premiers régents

Ce n'est qu'en 1725 que nous trouvons le nom d'un régent. Il s'agit de David Blanc, lequel a pour successeur son fils en 1731. Il est possible de lire ce qui suit dans le procès-verbal de l'époque : « L'honorable communauté de la Coudre a fait marché avec « David Blanc, le fils » pour être régent d'école l'hiver prochain dans la maison de commune pour le prix et somme de 10 livres faibles par mois (5 fr. 50) sous promesse par lui faite qu'il s'acquittera de tous les devoirs d'un bon régent — à apprendre les enfants à prier, à lire, à écrire et enfin à s'acquitter de tous les devoirs qu'il se peut faire à ce sujet sous condition et réserve pour la dite communauté que le dit Blanc pour le louage de la dite maison, savoir la somme de trois écus blancs par an et que le « poille » de la dite maison sera libre pour s'y assembler toutes les fois qu'il y a des affaires à faire pour la dite communauté. Chaque enfant lui donneront demi-batz par mois et les enfants des étrangers un batz (14 centimes). »

En 1732, on achète la maison d'école avec souscriptions des communiers. Ce bâtiment est situé à l'est du bureau de poste ; sur le toit, le clocheton en bois y est encore parfaitement visible. Avant 1732, l'école se tenait chez des particuliers moyennant quelques batz de dédommagement par mois. Lorsqu'il s'agit d'engager un nouveau régent, le candidat est examiné par le pasteur et deux anciens d'Eglise.

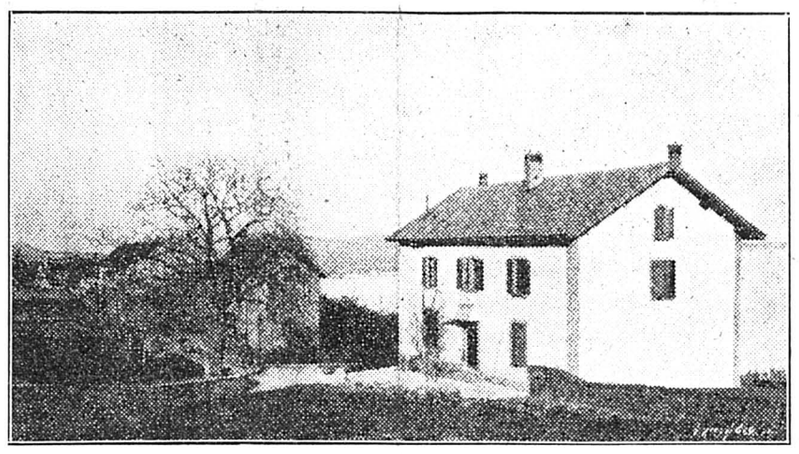

Le nouveau collège de la Coudre en 1900.

Programme scolaire et statut de l'instituteur

Le programme scolaire s'énonce ainsi en 1741 « L'Honorable communauté de la Coudre a fait marché avec J. J. Bourquin, demeurant à Wavre, pour servir de régent l'hiver prochain, à condition que le dit Bourquin se conduira en honnête homme et qu'il instruira la jeunesse du dit lieu leur apprenant à lire, à écrire, à chanter les psaumes, l'arithmétique et principalement à prier Dieu. » Si l'on s'intéresse au salaire du régent, nous trouvons qu'il reçoit au début du siècle 40 livres faibles (22 fr.) ; en 1730, 62 livres (35 fr. 28) ; en 1741, 60 batz par mois (42 fr. pour l'an) ; en 1745, 15 livres faibles par mois, en 1790, 67 livres.

Outre cela, le régent recevait le batz et le demi-batz des enfants. Pour sa reconfirmation, le régent devait adresser un compliment à la communauté. Il recevait alors un cadeau de 2 livres ou de 1 écu petit (3 fr.). Parfois, on lui accordait quelques plantes de bois, mais le contrat portait toujours ces mots : « Le dit régent se fournira de soupe et de couche et autres choses nécessaires à ses frais, ainsi est ». Jusque vers 1840, le programme reste le même et la reconfirmation du régent a lieu chaque année. Le rapport de 1829 n'est pas très flatteur pour la Coudre « ... l'éducation y serait dans une complète décadence, sans le zèle et l'activité du pasteur et du régent... ». En 1837, il y a progrès : « ... l'école est bien tenue maintenant et les examens annuels sont assez satisfaisants. »

Les progrès républicains

Depuis 1848, les progrès marchent rapidement. L'école devient permanente dans les années 1850. Bientôt la nécessité d'établir une seconde classe se fait sentir. En 1885, en hiver, la classe de 52 élèves est dédoublée, et en 1890, nous trouvons deux classes permanentes.

En 1887, grâce à un de ces généreux donateurs par lesquels la Coudre a été souvent favorisée, le nouveau collège s'élève sur un terrain bien situé, avec une ravissante vue sur le lac, deux salles spacieuses et un mobilier neuf et moderne. Le coût de ce bâtiment s'est élevé à 25,200 fr., dont 15,000 fr. ont été donnés par M. de Perregaux, comme cadeau de nouvel-an le 1er janvier 1888. Au premier étage se trouvaient deux logements : celui du régent et celui du concierge. En 1929, au moment de la fusion de la commune de la Coudre avec celle de Neuchâtel, l'école comptait deux classes et 49 élèves.

La période contemporaine

L'important développement des quartiers de Monruz, de la Favarge et des Portes-Rouges, la création d'une colonie d'habitations aux Rouillères mirent les autorités dans l'obligation de faire procéder à des transformations. Une première réfection eut lieu en 1932. Le préau date de 1934. Une nouvelle salle fut créée au premier étage en 1947 et une salle à l'usage des leçons de couture et de cartonnage dans les combles. Enfin, en 1948, un pavillon en bois, construction provisoire, contenant deux classes fut érigé dans le préau, à l'ouest du collège.

On comptait donc encore deux classes en 1945, trois à partir de 1946, quatre dès l'automne 1947, cinq classes dès le printemps 1948 et six classes depuis le printemps 1950. Il y a actuellement trois institutrices et trois instituteurs s'occupant des élèves de la première à la septième année. Les élèves de huitième et neuvième années sont envoyés dans un autre collège de la ville.

Une prochaine réalisation

Etant donné l'augmentation constante de la population et le nombre croissant d'élèves, le besoin de nouvelles classes se fera bientôt sentir. Le Conseil communal, appelé à s'occuper du problème, s'est décidé à proposer le terrain situé au nord de l'ancienne carrière. Actuellement le projet du collège a été étudié et nous osons espérer l'inauguration d'un nouveau bâtiment dans un proche avenir. Le futur collège comprendra probablement 18 salles, y compris les salles des enseignements spéciaux (couture, chant, dessin, menuiserie, cartonnage, gymnastique, salle des maîtres, douches).

Il convient de féliciter le jury qui a porté son choix sur un projet bien compris. Le nouveau collège sera implanté dans une très bonne situation avec une heureuse utilisation de la vieille route pour l'accès sud. La distribution est claire et le projet assure pratiquement tous les services sur deux étages. Les salles sont bien orientées et la tenue architecturale est excellente.

J.-P. M.

Les assises annuelles de la Société neuchâteloise d'histoire et d'archéologie à Valangin

La Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel eut, samedi, à Valangin, son assemblée administrative annuelle. Pour la première fois, elle était dirigée par sa gracieuse présidente, Mlle Gabrielle Berthoud. Celle-ci présenta un excellent rapport sur l'activité de cette société pendant l'exercice 1950-1951. La belle réunion d'été à Gorgier - Saint-Aubin fut naturellement évoquée, la vie des différentes sections, dont celle de Neuchâtel est la plus vivante, fut passée en revue et toute une activité du comité ignorée du grand nombre, fut révélée aux nombreux membres qui, malgré la pluie persistante, n'avaient pas craint de venir à Valangin. Notons en particulier l'acquisition des très nombreuses fiches manuscrites concernant la vie de Jean de Fribourg, comte de Neuchâtel, établies par Mlle Jacqueline Lozeron. Grâce au reliquat du fonds Berthier, ces fiches pourront être publiées plus tard. Nous avons avec elles un aperçu de la vie de nos pères au XVme siècle.

La Société d'histoire compte 664 membres. Son effectif est légèrement en baisse. Il faudrait que des jeunes, en particulier, viennent remplacer ceux qui partent. Une pensée spéciale est donnée à ceux qui, décédés dernièrement, ont spécialement aimé le passé du pays. Citons parmi eux André Bovet, qui fut vingt-cinq ans au comité de la société, Charles Gallandre, conservateur du musée de Valangin depuis 1932, Pierre Godet, le Dr Stauffer, Mlle Marguerite Evard, Mlle Emma Berthoud de la Brévine, et plusieurs autres personnes qu'on aimait voir aux réunions annuelles.

La société a le privilège de remettre certains prix ; cette année, elle décernera à un jeune peintre neuchâtelois, distingué par une commission spéciale, le prix Auguste Bachelin. Tout à l'heure, elle va remettre le prix Fritz Kunz à M. Léon Montandon, auteur du meilleur travail présenté à la section de Neuchâtel, au cours de l'hiver dernier, sujet : « La main-morte en pays de Neuchâtel ».

Le château de Valangin, remis par l'Etat à la Société d'histoire, a une large part dans les comptes de celle-ci. Il ne lui a pas coûté l'an dernier moins de 4621 francs. M. Louis Thévenaz en est le conservateur. Rappelons ici ses collections entretenues avec un soin tout particulier par un nouveau concierge.

Ce n'est pas une petite affaire que de gérer la fortune de la Société d'histoire avec ses sept fonds différents ; M. Eric DuBois, qui vient de succéder à M. Henry Sollberger, en présente un résumé. M. Jean Pettavel, ancien trésorier lui aussi, est nommé vérificateur à la place de M. Maurice Clerc, qui pendant longtemps a rempli ces fonctions ; suppléant : M. Jean Aeschlimann.

M. Paul Grandjean, instituteur à Fontainemelon, représentera désormais le Val-de-Ruz au comité de la société. Celle-ci propose d'avoir sa prochaine réunion d'été à Travers. M. Wyss, président du Conseil communal de cette localité, adresse à tous au nom de son village, une cordiale invitation, espérant que les participants rapporteront de Travers une opinion contraire au nom qu'il porte.

Une pierre dans la ma re

La partie administrative de la séance paraît terminée, lorsque M. Pierre Huguenin annonce que les beaux meubles de style du salon de l'hôtel DuPeyrou vont être mis à l'encan à une prochaine vente d'antiquités à Neuchâtel. Ces meubles non mentionnés au catalogue de celle-ci, ont été portés à la salle de vente vendredi dernier. Un tollé général accueille cette communication et après un émouvant échange de vue, décision est prise d'intervenir énergiquement, de concert avec l'Institut neuchâtelois et la commission des monuments historiques, auprès du Conseil communal, compétent et responsable en cette occurrence.

Une intéressante conférence

La seconde partie de la séance fut consacrée à une étude historique dans laquelle M. Eddy Bauer campa magnifiquement la personne du baron *Jean-Pierre de Chambrier d'Oleyres vis-à-vis des événements suisses de 1814-1815.*

Ce très important personnage, qui vécut de 1753 à 1822, fut chambellan du roi de Prusse, ministre plénipotentiaire de celui-ci en Sardaigne, puis auprès de la Confédération helvétique en 1805. C'est lui qui fut chargé par le roi Frédéric-Guillaume III de remettre la principauté de Neuchâtel et de Valangin entre les mains du commissaire de Napoléon Ier, le général Oudinot. En 1814, c'est encore lui qui reprend possession, au nom du roi de Prusse de cette même principauté dont il devient gouverneur et lieutenant-général. Ministre de Prusse, il fut accrédité auprès de la Diète de Zurich de 1814, pour travailler, de concert avec les représentants des autres puissances alliées, à régler les affaires de Suisse. C'est en grande partie à lui que nous devons l'inclusion de Neuchâtel dans la Confédération en 1814. Il fut le promoteur de la Société d'émulation patriotique de notre canton (dont la Société d'histoire suit en bien des points les traces) et en devint le président. Nous le voyons membre de l'Académie de Berlin (1792). La ville de Neuchâtel lui décréta un monument funéraire inauguré à sa mémoire en 1824 à la Collégiale.

C'est donc un très grand Neuchâtelois que Chambrier d'Oleyres. Dans son « Essai sur le droit des gens », il se montre au courant des traités des meilleurs jurisconsultes de son époque. On lui doit plusieurs études sur l'Etat de Neuchâtel. Dans l'une de celles qu'il consacre au commerce, nous voyons que de 1752 à 1788, la population du pays neuchâtelois passe de 32,335 à 43,628 habitants, et qu'à la veille de la Révolution française les ouvriers qualifiés formaient près du quart de la population totale, tandis qu'on y trouvait 458 négociants et marchands. Dans un travail présenté à l'Académie de Berlin sur les suites de la guerre de Souabe en Suisse, les sentiments d'« helvétisme » qui s'en dégagent vis-à-vis de la politique des Confédérés sont ceux des Suisses éclairés de son temps et en particulier de l'historien schaffhousois Jean de Müller. Il blâme, à propos des guerres d'Italie, les projets ambitieux, les idées de conquête lointaine, les divisions intestines des Confédérés. Mais il lui apparaît qu'on aurait dû sentir alors la nécessité d'un pouvoir central qui servît à mieux lier les membres de la Confédération et à leur procurer les avantages de l'unité nécessaire pour conserver l'ordre établi. Ces vues présentées à Berlin pouvaient s'appliquer aux difficultés de la République helvétique au moment de la Révolution. Il a non seulement l'opinion que les Maisons de France et d'Autriche portèrent la division chez les Suisses, mais aussi le regret qu'on n'eût pas confié autrefois au margrave de Brandebourg une manière de Stathoudérat parmi les Confédérés. Il cherchera donc, en 1814, à réaliser cette idée sous une nouvelle forme. Du reste, en demandant le « cantonnement » de la Principauté à la Suisse, Chambrier voyait une sorte de garantie donnée à celle-ci par la Prusse, du fait qu'elle lui confiait ce pays remis à sa sauvegarde. Et puis, il insiste sur le fait que la Prusse, au contraire de l'Autriche, éloignée des Confédérés de plus de cent lieues, ne pourra jamais avoir de contact, ni d'influence oppressive. Ses intentions sont toutes amicales. Si, dans les négociations dont la Suisse est l'enjeu en 1814-1815, et dans l'œuvre difficile de sa restauration, il sert avec zèle et discernement les intérêts de la Prusse, il le fait toujours dans l'intention d'être utile à son pays et aux intérêts supérieurs et permanents de la Confédération.

Le tout pour lui, il y revient, est d'organiser au-dessus des cantons un pouvoir central. Il ne se contente pas ici du système qui prévaudra dans le Pacte fédéral de 1815, c'est-à-dire du pouvoir central du Vorort ou canton directeur, mais il porte les yeux vers un arbitre suprême ou sur un prince protecteur. Au moment où les Provinces unies des Pays-Bas se donnent un roi dans la dynastie d'Orange, une candidature des Hohenzollern ne se recommanderait-elle pas à tous égards ? Il fait part de ses vues à Berlin, qui lui répond très sagement que pareille proposition pourrait faire craindre des difficultés de la part des puissances européennes rivales de la Prusse. « La Suisse et la Prusse », écrit le ministre Ancillon, « sont trop éloignées l'une de l'autre pour se faire beaucoup de mal ou beaucoup de bien. Elles ont peu de moyens de se nuire, elles n'ont aucun intérêt à le faire, mais elles ne peuvent pas aussi se rendre de grand service. Dans le cas d'une guerre entre la France et la Prusse ou entre l'Autriche et la Prusse, la Suisse resterait neutre et devrait le rester, ou serait envahie par un de ses voisins, avant que nous eussions le temps de venir à son secours. »

Le savant travail de M. Eddy Bauer est fondé sur la correspondance de la famille de Chambrier, mise jadis à la disposition de M. Arthur Piaget, et sur les notes que cet historien a prises aux archives de Berlin.

J. Bn.

Simca 9 ARONDE
Construite pour vivre longtemps

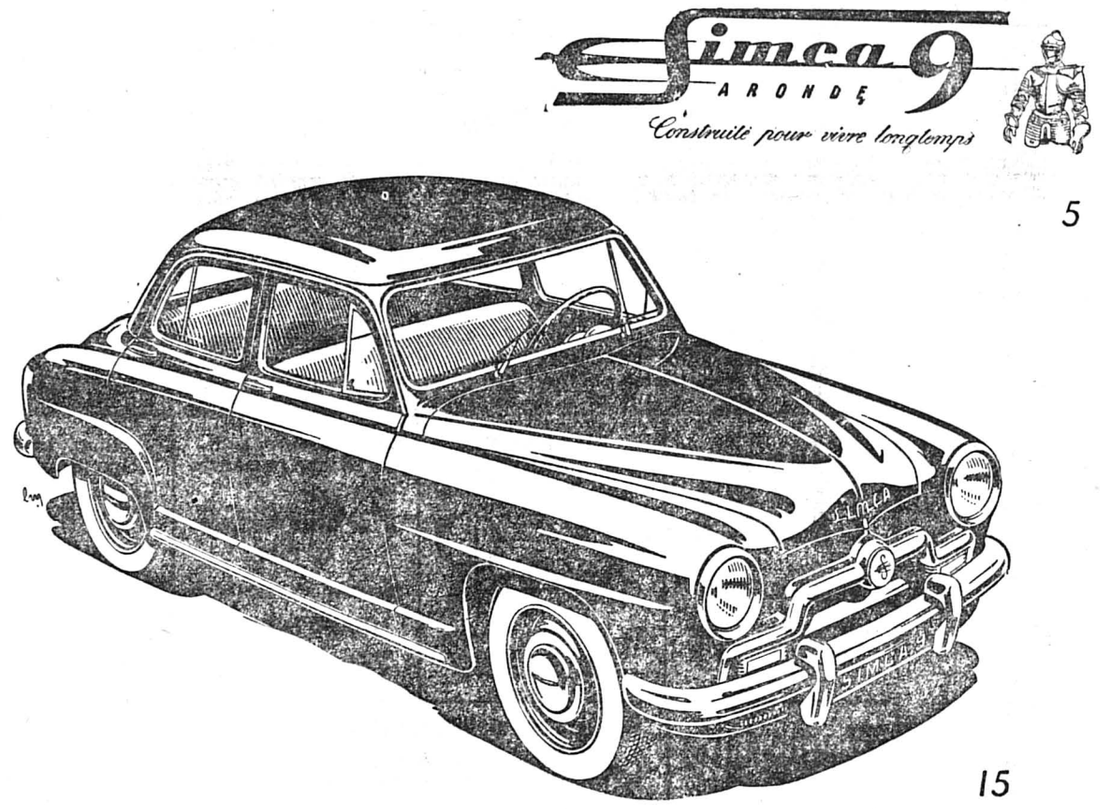

5 15

Mais venez donc la voir et l'essayer sans engagement
Livrable tout de suite
chez le distributeur officiel :
GARAGE TERMINUS à Saint-Blaise - Tél. 7 52 77

Maison fondée en 1852
OPTIQUE PHOTO CINÉ
MARTIN LUTHER maître opticien
Neuchâtel Place Purry 7

Il y a plus de 50 ans que Zimmermann S.A. donne la préférence à la marque Véron pour la mélasse, c'est tout dire et tout et tout

Sansilla gargarisme purifie l'haleine

« Ford Vedette » 11 CV.
conduite intérieure, quatre portières, voiture très soignée, ayant peu roulé, de première main. Prix intéressant. — Adresser offres sous chiffres D. X. 839 au bureau de la Feuille d'avis.

Sur d'oreille?
ORTHOPHON Mod.C Fr. 295.-
Appareil auditif répondant aux exigences les plus hautes
A. KUNZ & CO. ZÜRICH TÖDISTR. 52
Comme toutes les marques d'appareils l'ORTHOPHONE peut être essayé sans engagement auprès de la
Centrale d'appareils acoustiques de la S.R.L.S.
NEUCHATEL - Côte 31, chaque jeudi

Une belle SALLE A MANGER s'achète chez le spécialiste MEUBLES Silva NEUCHATEL

A vendre une machine à laver hydraulique, tél. 5 61 78.

Red Lips le rouge indélébile qui adoucit les lèvres · Ne fond pas au soleil
DEMANDEZ L'ÉTUI-RÉCLAME : 1.50 fr.

LA VIE RELIGIEUSE

A la Fédération des Eglises protestantes

L'assemblée générale de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse a siégé à Saint-Gall les 10, 11 et 12 juin, sous la présidence de M. René Gampert, de Genève. La session a débuté dimanche soir, en l'église Saint-Laurent, par un culte solennel présidé par le pasteur Rotach, de Saint-Gall. Une manifestation eut lieu ensuite devant le monument de Vadian, le réformateur de Saint-Gall.

Les travaux de la session se déroulèrent dès lundi matin dans la salle du Grand Conseil. Des télégrammes des Eglises suisses de Londres et de Barcelone apportèrent à l'assemblée le témoignage de leur attachement aux Eglises de la mère patrie. L'Eglise suisse de Buenos-Aires, de fondation récente, demanda et obtint son admission au sein de la fédération.

L'administration fédérale de l'impôt sur le chiffre d'affaires ayant opposé une fin de non-recevoir à la demande que la Bible soit exonérée de cet impôt, l'assemblée a donné mandat au conseil de revenir à la charge auprès du département fédéral des finances.

Des exposés circonstanciés sur la télévision ont été entendus et une résolution a été votée à ce propos afin que la famille et la jeunesse soient protégées des dangers que la télévision pourrait lui faire courir.

L'E.P.E.R. (Entraide protestante), par l'organe de ses secrétaires alémanique et romand, a dûment renseigné l'assemblée sur son activité et sur tout ce qui reste à faire. La cible proposée aux Eglises pour 1951-1952 sera de 650,000 francs, soit en diminution de cent mille francs. Un vote unanime ratifie cette décision.

Communiqués

Conservatoire de musique de Neuchâtel

Audition de danse

Séance prometteuse que celle offerte par le Conservatoire vendredi 29 juin à la Salle des conférences.

A la grâce des soli, aux ensembles costumés, à tout ce rythme printanier, prémices des fêtes de la jeunesse, succédera pour notre joie l'exécution par une pianiste prodige de 8 ans d'un concerto de piano avec orchestre.

Emissions radiophoniques

Mercredi

SOTTENS et télédiffusion : 7.10, bonjour matinal, 7.15, inform. et heure exacte, 7.20, œuvres de Weber et Schubert. 9.15, émission radioscolaire : tableaux d'une exposition, de Moussorgsky-Ravel. 9.45, quatuor en fa majeur, op. 96, de Dvorak. 10.10, reprise de l'émission radioscolaire. 10.40, airs anciens de Respighi. 11 h., tours de chant. 11.45, vies intimes, vies romanesques, Chopin aux îles Baléares. 11.55, une page de Roger Vuataz. 12.15, chansons enfantines de F. Mathil. 12.25, le rail, la route, les ailes. 12.45, signal horaire. 12.46, inform. 12.55, sans annonce. 13.45, la femme chez elle. 16.29, signal horaire. 16.30, de Beromunster : Canadian concert - chants napolitains. 17.30, la rencontre des isolés. 17.55, le rendez-vous des benjamins. 18.30, l'agenda de l'entraide et des institutions humanitaires. 18.40, intermède musical. 18.45, reflets d'ici et d'ailleurs. 19.13, l'heure exacte et le programme de la soirée. 19.15, inform. 19.25, destins du monde. 19.35, Au petit bonheur la chance. 20 h., feuille volantes. 20.10, La Basoche, opéra-comique d'A. Carré. 20.35, concert par l'Orchestre de la Suisse romande, direction E. Appia, pianiste : Béla Siki. Au programme : Jacques Ibert, Eric Schmidt, Mendelssohn. 22.10, une émission internationale des Jeunesses musicales. 22.35, musique de danse.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 7 h., inform. 11 h., de Sottens : émission commune. 12.30, inform. 12.40, l'orchestre Tschannen. 13.15, opéras de Wagner. 14 h., recettes et conseils. 16 h., Ein Rosenstrauss. 16.30 Canadian concert. 17 h., Manhattan cocktail. 17.30, les Aventures de Pinocchio. 18.30, la section des premiers secours en cas d'accidents d'un hôpital. 18.45, musique légère. 19.30, inform. 20 h., l'heure d'été. 21 h., musique de chambre. 21.40, Il Loblied uf d'Zircher Fraue vonere Baslere. 22.05, danses.

Les Raviolis Roco en Ecosse

Leur amitié date
de ses dernières vacances en Suisse.
Les Raviolis Roco ont fait sa conquête et
il savoure la pâte délicate
de leur enveloppe, leur farce exquise,
leur sauce succulente aux tomates.

En boîtes de ½ kg, de 1 kg et de 2 kg.
Avec points Juwo.

Autre spécialité Roco: Extrait de tomates Roco en TUBES

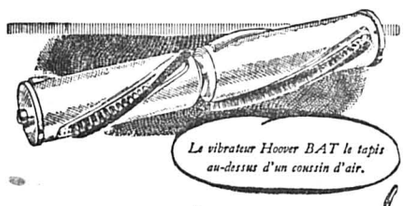

La vibrateur Hoover BAT le tapis au-dessus d'un coussin d'air.

TOUJOURS PRÊT
À L'USAGE –
PAS DE MONTAGE
COMPLIQUÉ

Démonstration sans engagement dans les bons magasins de la branche, sur demande à domicile.

Modèle 612 fr. 475.–

L'aspico-batteur **HOOVER**
Marque déposée

BAT... BROSSE... ASPIRE

Appareils Hoover S. A., Claridenhof/Beethovenstrasse 20, Zurich

H. BAILLOD S.A.
NEUCHATEL

Au CORSET D'OR
Rosé-Guyot
Neuchâtel

GROSSESSE
Ceintures spéciales
dans tous genres
avec sangle dep. 25.45
Ceinture «Salus»
5 % S.E.N.J.

OCCASIONS
bureaux-ministre - secrétaires, canapés, dressoirs, commodes, armoires, bahuts, lavabos, tables, chaises, divans, cuisinières à gaz, pousse-pousse, poussettes de chambre radios, duvets neufs, régulateurs, accordéons, chapeaux neufs. Tél. 5 12 43 - Marcelle Rémy, passage du Neubourg.

Une tranche de **cassata siciliana**
à Fr. 1.30
chez **WODEY-SUCHARD**
le confiseur depuis 1825

A vendre
MOTO
« Royal Enfield » 500 T T, modèle 1948. Taxe et assurance payées pour 1951. Superbe occasion, comme neuve. Prix à discuter. Téléphone (038) 6 44 26.

Moyennant
un payement de
Fr. 5.–
par semaine je vous livre de merveilleux tapis et tour de lit.
Demandez
tout de suite
des échantillons
G. SANTI
ZURICH
Claridenhof
Claridenstrasse 25
Tél. 25 40 61

Pour votre terrasse et jardin
le plus grand choix
Meubles G. Meyer
NEUCHATEL

Comme il se réjouit d'être à vous !

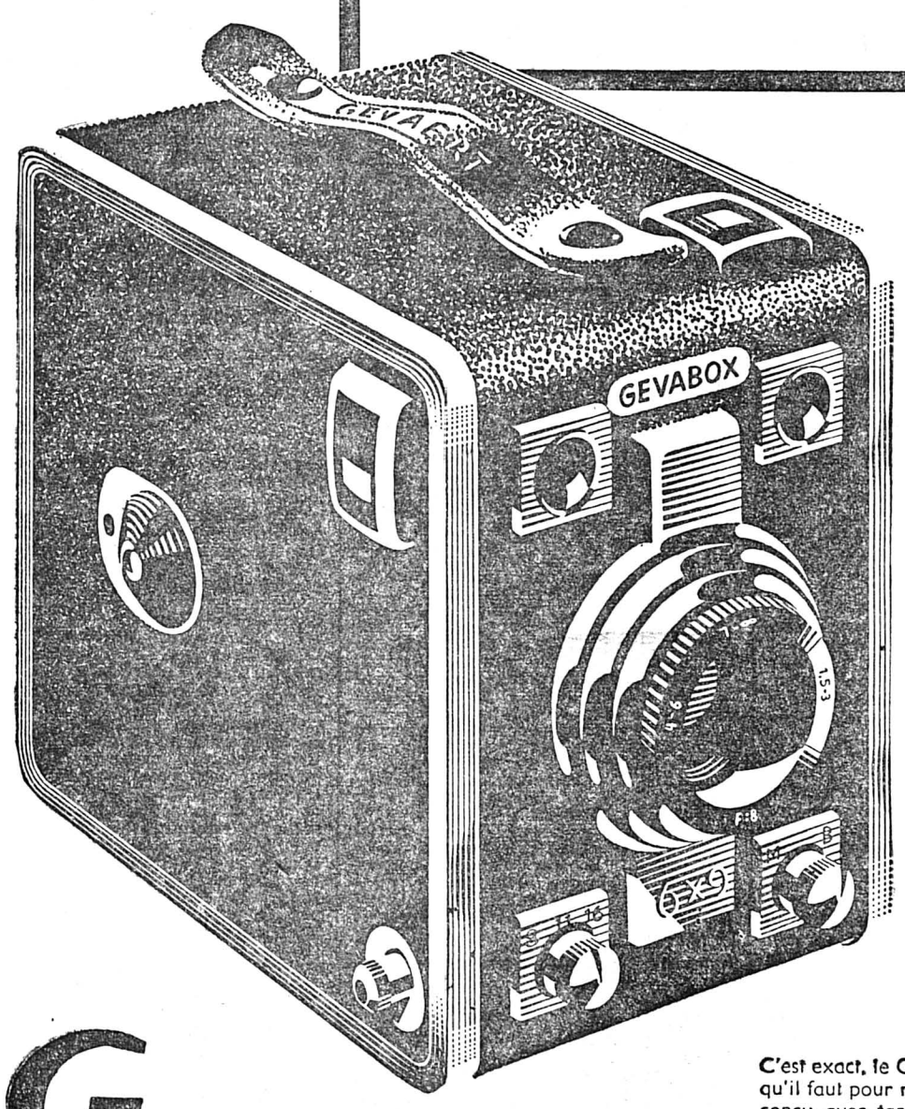

Gevaert — l'importante fabrique de produits photographiques du continent — a fait du Gevabox un appareil réellement moderne pour tout le monde, muni des tous derniers perfectionnements. Et quelle réussite! le voilà, le nouveau Gevabox 6×9:

- joli par ses lignes modernes, d'une solidité à toute épreuve, son boîtier tout en métal est soigneusement recouvert de simili-cuir,
- le format normal 6×9, qui n'a pas besoin d'être agrandi,
- la mise au point sur distances de 1,50 m. à l'infini, voilà le secret de la grande netteté qu'auront vos photos,
- 3 diaphragmes (8, 11, 16) — cela signifie que vous réglerez l'entrée de la lumière selon le temps qu'il fait, et obtiendrez une netteté accrue sur les différents plans de l'image,
- déclenchement si doux, que jamais vos images seront bougées,
- possibilité d'utiliser un déclencheur à câble — 2 écrous pour la fixation d'un trépied,
- contacts de synchronisation pour lampes-éclair — vous photographierez de nuit comme de jour,
- même la photo en couleurs est à la portée du nouveau Gevabox.

C'est exact, le Gevabox 6×9 a tout ce qu'il faut pour réussir partout. Il a été conçu avec tant d'imagination et de simplicité, que vos images ne peuvent être que des succès.
Vous avez vraiment tout intérêt à comparer! Seulement lorsque vous aurez vu le Gevabox chez le marchand-photographe, vous réaliserez combien avantageux est son prix en regard de ses qualités uniques.

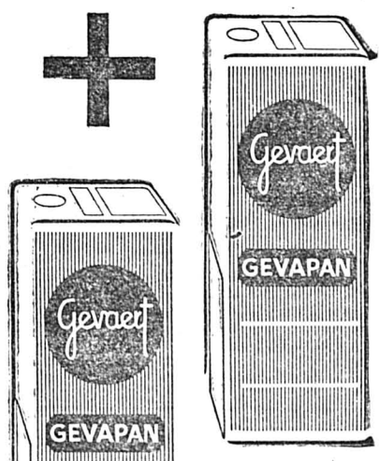

GEVABOX
avec deux des étonnants rollfilms

Gevapan — ce film le plus sensible maintenant déjà célèbre partout dans le monde — donne dans chaque appareil de merveilleuses images. Il réussit même là où l'on n'osait auparavant se hasarder — c'est certainement le plus sûr des films!
Gevabox et Gevapan, deux réalisations mondiales de Gevaert.

W. Roosens & Cie, Bâle.

GEVAPAN
même tous les impôts compris, seulement **27.20**

CALORIE S. A.

Neuchâtel La Chaux-de-Fonds

VENTILATION

Ventilation de salles de restaurant, de spectacle, ateliers, etc.

Climatisation, humidification. Aspiration des buées, odeurs, poussières. Ventilation industrielle.

Avec
DAWA-GEL
mes confitures réussissent toujours

Des dizaines de milliers de ménagères ont obtenu en 1950 des résultats concluants en ajoutant simplement un sachet de DAWA-GEL à la quantité habituelle de fruit et de sucre. DAWA-GEL agit sûrement et vous obtiendrez régulièrement, vous aussi, un produit appétissant et savoureux dont vous serez fière.

En effet, DAWA-GEL

- à base de substances végétales, est exempt de goût particulier,
- permet de gélifier même les fruits réputés « difficiles »,
- exige, au lieu de 20 minutes et plus, seulement 5 minutes de cuisson; ainsi DAWA-GEL permet de maintenir intacts l'arome délicat et la couleur naturelle du fruit frais,
- empêche qu'une grande partie du précieux arome du jus de fruit ne s'évapore, grâce à ce temps de cuisson minime,
- augmente le rendement jusqu'à 25 %,
- enfin, son emploi est des plus simples.

Achetez aujourd'hui encore votre sachet de DAWA-GEL, le gélifiant sûr pour confitures et gelées de ménage

EN VENTE PARTOUT

Fr. 0.75 ICHA comprise

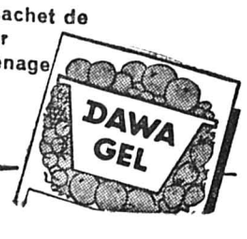

WANDER

Messieurs!
l'idéal pour les jours chauds

Décolletés très souples et légers, semelles de cuir, à partir de **Fr. 29.80**
semelles de crêpe Fr. **36.80**

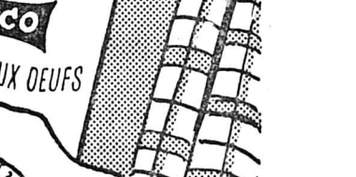

Molière, perforé, très souple et léger, en box brun, semelles de cuir
Fr. 27.80
avec semelles de crêpe Fr. **34.80**
(impôt compris)

J. KURTH S.A.
NEUCHATEL

Fourgonnette «Ford 5 CV.»

1947, quatre cylindres, charge utile 250 kg. entièrement revisée, peinture neuve, à céder à prix avantageux, avec garantie. — Offres sous N. S. 838 au bureau de la Feuille d'avis.

Renouvellement des abonnements
à la Feuille d'avis de Neuchâtel

2me semestre 1951 **Fr. 14.20**
3me trimestre 1951 » **7.20**

Nous prions nos lecteurs dont l'abonnement arrive à échéance **au 30 juin** prochain, d'utiliser le bulletin de versement qui leur a été remis par nos porteuses ou qu'ils trouveront encarté dans leur journal.

Les abonnements qui ne seront pas payés le 7 JUILLET feront l'objet d'un prélèvement par remboursement postal.

ADMINISTRATION
DE LA « FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHATEL »

Chronique régionale

L'Assemblée générale des actionnaires de la Compagnie des transports du Val-de-Ruz

(c) Mardi 26 juin, l'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie des transports du Val-de-Ruz a tenu séance, à l'Hôtel de Ville, à Cernier sous la présidence de M. Eugène Steiger.

Trente-sept actionnaires représentant 40,692 voix étaient présents.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 21 juin 1950 est adopté sans observation. Puis il est passé à la lecture du rapport de gestion pour l'exercice 1950. En voici le résumé :

Administration générale. — M. Georges Marti, vice-président, en suite de démission, a été remplacé par M. Aimé Rochat. La vice-présidence a été confiée à M. Willy Dickson.

Trolleybus. — Le compte de construction du trolleybus a été augmenté en 1950 de tous les montants du compte de constructions inachevées. Un certain nombre d'amortissements a dû être effectué. A fin 1950, il s'élève ainsi à 1,516,185 fr. 23.

Autobus et camions. — Le compte de construction des entreprises accessoires (autobus et camions) subit une petite augmentation due à un complément relatif à la carrosserie du nouveau car. Il est réduit des amortissements habituels.

Exploitation. — Pour les trolleybus, l'état du personnel était à fin 1950 de 21 employés et ouvriers non compris les équipes non permanentes.

Les recettes de transport du trolleybus passent de 267,105 fr. 51 à 326,965 fr. 49. Les dépenses passent de 283,384 fr. 32 à 291,058, fr. 59. Le compte d'exploitation du trolleybus boucle par un excédent de recettes appréciable.

Service des autobus. — Les services d'autobus tels qu'ils sont conçus actuellement sont des services complémentaires destinés à un rôle d'utilité publique ne pouvant être que déficitaire. Ce déficit du compte d'exploitation de l'autobus s'élève, pour 1950, à 7731 fr. 10.

Service des auto-transports. — Le rendement du service des auto-transports n'est pas encore absolument satisfaisant. Il boucle par un bénéfice de 4052 fr. 10 qui n'est pas tout à fait suffisant pour payer les charges du compte de profits et pertes.

Compte de profits et pertes et bilan. — Ce compte se ressent des opérations comptables nécessitées par le transfert du compte des constructions inachevées dans le compte de construction. Le solde créancier se réduit à 2,448 fr. 63.

Le bilan au 31 décembre 1950 voit disparaître le compte de constructions inachevées du trolleybus. Le nouveau compte de construction, déduction faite de l'état du compte d'amortissement s'élève à 1,301,723 fr. 23. Il apparaît dans l'actif du bilan un poste constructions inachevées des entreprises accessoires, soit 17,000 fr. Il s'agit d'un premier versement effectué en 1950 pour le camion qui a été livré au début de 1951.

Comptes spéciaux. — Les versements normaux au compte d'amortissement ont été effectués. A l'avenir, et sous réserve des modifications pouvant encore intervenir à la suite de constructions nouvelles, le versement au compte d'amortissement des trolleybus s'élèvera à 54,294 fr. Le versement au fonds de renouvellement des autobus a aussi été effectué.

Evolution des résultats d'exploitation pendant les deux dernières années : 1949, recettes, 391,899 fr. 96; dépenses 339,416 fr. 76. 1950, recettes 405,744 fr. 05; dépenses 322,751 fr. 89.

M. H. Jacot donne lecture du rapport des contrôleurs. Il conclut à l'approbation de la gestion et des comptes pour l'exercice 1950. Sans opposition, ceux-ci sont adoptés et décharge est donnée au conseil d'administration, à la direction et aux commissaires-vérificateurs pour leur mission.

A mains levées les contrôleurs sortant de charge sont réélus pour 1951.

Dans les divers, M. J. Jeanmonod, sollicite un peu plus de courtoisie de certains membres du personnel à l'égard des usagers. M. Neyroud demande une amélioration de l'horaire, spécialement aux heures du soir. Cette dernière question sera examinée par le conseil d'administration déclare le président.

A juste raison, M. Besson, directeur, fait observer que c'est au moment de la mise à l'enquête des horaires que les réclamations doivent être présentées. Une fois les horaires en vigueur, il n'est plus possible d'y apporter des modifications. Si deux courses ont été supprimées dans la soirée, cela provient du fait qu'elles ne sont pas rentables. Il n'y a pas lieu d'user le capital technique par des courses onéreuses pour la compagnie, et cela d'autant plus qu'il y a suffisamment de courses prévues directement de Neuchâtel au Val-de-Ruz. M A Bueche exprime le désir que les assemblées en vue de renseigner le public lors de l'établissement des horaires aient lieu le soir et non l'après-midi Le conseil prend acte de cette idée et l'examinera.

RÉGIONS DES LACS

Chonique du Vully

(c) Le temps pluvieux persiste et les travaux se font de plus en plus pressants. Il y a les fenaisons à terminer, puis ce sera au tour de la vigne, qui devra être attachée, mais malheureusement le temps n'est pas propice et s'il persiste encore, le raisin va « couler », comme dit le vigneron, et la vendange sera bien vite compromise.

Hélas ! le dicton qui dit « année de foin, année de rien » se vérifie une fois de plus. Alors que les agriculteurs pourraient rentrer du foin en abondance, le temps ne leur permet pas de le sécher. Pourtant il est mûr et il serait temps de la faucher pour empêcher la pourriture. Dans tous les cas, la réserve de foin ne sera pas de qualité, sauf pour quelques rares agriculteurs qui auront pu le rentrer dans de bonnes conditions.

Il en est de même pour les cultures maraîchères. Cette pluie provoque des maladies de toutes sortes et le doryphore par exemple se développe énormément.

Ce que nous craignons beaucoup, si ce temps continue, c'est que l'eau monte à un niveau tel que nombre de cultures se trouvant dans un terrain tourbeux ne soient recouvertes à nouveau par l'élément liquide. A cette saison, une inondation ferait des dégâts, car il ne faut pas oublier que les plantes qui ont « baigné » dans l'eau sont perdues. Espérons tout de même que nous verrons prochainement un temps meilleur.

LA NEUVEVILLE

XVIme congrès sténographique Aimé Paris

(c) Le seizième congrès sténographique Aimé Paris a tenu ses assises à la Neuveville, samedi et dimanche. Le comité d'organisation, présidé par M. Clément Bloch, s'était préparé à recevoir 125 candidats en sténographie et 27 en dactylographie.

Voici les principaux résultats intéressant notre région. En **sténographie** : Mlle Maryse Mathey, du Locle, 80 mots 144 syllabes, note 1 ; Mlle Francine Favre, de la Neuveville, 60 mots, 108 syllabes, note 1 avec félicitations du jury. Dans le concours d'adaptation aux langues étrangères, notons que Mlle Renée Varesi, de Bienne, obtient la note 1 pour 160 syllabes, allemand ; 90 mots, anglais et 110 syllabes, italien. Mlle Sylvie Schmoll, de Bienne, note 1 pour 90 syllabes, allemand.

Quatre candidats furent admis au professorat, parmi lesquels M. Jean-Louis Grossen, de Neuchâtel.

La matinée de dimanche fut consacrée à une promenade plutôt réfrigérante en bateau jusqu'à l'île de Saint-Pierre. A midi, tous les congressistes se retrouvaient à l'hôtel du Faucon. Au cours du banquet, les résultats des concours furent proclamés en présence de M. Marcel Racine, de Corcelles près Payerne, président central, Schiess, professeur, expert fédéral, de Lausanne, Losey, secrétaire romand de la Société suisse des commerçants, de Neuchâtel, et de diverses autres personnalités.

BOURSE

COURS DE CLÔTURE

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS	25 juin	26 juin
Banque nationale . .	755.— d	755.—
Crédit fonc. neuchât.	730.—	725.— d
La Neuchâteloise, as. g.	980.— d	980.— d
Câbles élec. Cortaillod	6800.— d	6750.— d
Ed. Dubied & Cie .	1185.— d	1180.— d
Ciment Portland . .	2300.— d	2300.— d
Tramways Neuchâtel	500.— d	500.— d
Suchard Holding S. A.	420.— d	415.— d
Etablissem. Perrenoud	525.— d	525.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	103.50	103.— d
Etat Neuchât. 3¼ 1938	101.25 d	101.25 d
Etat Neuchât 3½ 1942	103.50	103.25 d
Ville Neuchât. 3½ 1937	101.— d	101.— d
Ville Neuchât. 3¾ 1941	100.50 d	101.— d
Ch.-de-Fonds 4% 1931	102.— d	102.— d
Tram Neuch. 3½ 1946	101.— d	101.— d
Klaus 3 ¼ % . . 1938	101.— d	101.— d
Suchard 3¼ . . 1950	100.25 d	100.25

Taux d'escompte Banque nationale 1 ½ %

Bourses de Zurich et de Bâle

OBLIGATIONS		25 juin	26 juin
3¼% Emp. féd.	1946	103.—	103.— %
3 % Emp. féd.	1949	100.50 d	100.75 %
3% C.F.F. diff.	1903	104.25 d	104.25 %
3% C.F.F.	1938	100.60 d	100.60 %
ACTIONS			
Union banques suisses		963.— d	962.— d
Société banque suisse		786.—	785.—
Crédit suisse .		807.—	807.—
Réassurances, Zurich		5850.—	4840.—
Aluminium, Chippis .		2190.—	2180.—
Nestlé Alimentana . .		1600.—	1605.—
Sulzer Frères S.A . .		2000.—	1990.—
Sandoz S. A., Bâle . .		4450.—	4475.—
B. de j. Hoffmann-La Roche, Bâle . .		4925.—	4825.—
Royal Dutch		239.—	238.50

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

Billets de banque étrangers

Cours du 26 juin 1951

	Acheteur	Vendeur
Francs français . . .	1.14	1.17 ½
Dollars	4.32	4.35
Livres sterling . . .	11.05	11.25
Francs belges . . .	8.—	8.30
Florins hollandais . .	109.—	111.—
Lires italiennes . . .	—.66	—.69
Allemagne	90.—	93.—
Autriche	15.30	15.75

Cours communiqués par la Banque cantonale sans engagement

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

La proposition Malik continue de soulever un vif intérêt dans le monde

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Washington demanderait des garanties

WASHINGTON, 27 (A.F.P.). — Il se précise que le gouvernement américain est décidé à demander des garanties sérieuses dans la négociation éventuelle d'un cessez le feu en Corée.

On croit savoir de bonne source, en effet, qu'il envisagerait notamment de demander le droit d'effectuer, pendant la période précédant la constitution d'une zone tampon au 38me parallèle, des vols de reconnaissance au-dessus de la Corée du Nord, en vue de s'assurer que les propositions communistes ne cachent pas un stratagème leur permettant de concentrer des troupes afin de préparer une nouvelle attaque.

Washington désirerait obtenir comme deuxième garantie, à savoir que des équipes d'observateurs de l'O.N.U. puissent circuler librement en Corée du Nord afin de veiller à ce que les troupes chinoises ne se retirent pas en laissant derrière elles des stocks de matériel militaire permettant d'équiper de nouvelles unités nord-coréennes.

Les experts américains estiment, en effet, que la Corée du Nord a perdu son potentiel offensif et ne pourrait le retrouver partiellement que grâce à un tel procédé. Enfin, le gouvernement américain préférerait que les communistes chinois soient les « cosignataires » d'un accord éventuel. Toutefois, la radio de Pékin, continuant à parler des « volontaires chinois », on craint que Pékin ne préfère « pour sauver la face » qu'une négociation soit conduite par les seuls nord-coréens ».

Dans les milieux informés, on fait remarquer que ce souci américain de garanties indique que le gouvernement de Washington commence à prendre au sérieux la proposition de M. Jacob Malik.

Un commentaire au Q. G. américain à Tokio

TOKIO, 26 (Reuter). — Le quartier général du général Ridgway a publié mardi une déclaration d'un porte-parole diplomatique des Etats-Unis, disant notamment :

Les Etats-Unis n'ont pas de raisons de voir dans les déclarations de M. Malik une proposition de se retirer du 38me parallèle, parce que le problème est beaucoup plus compliqué que celui d'une simple retraite.

La situation géographique n'est qu'un des éléments à considérer. Si M. Malik désire un rapprochement politique sincère, il faut faire remarquer d'autre part que, jusqu'à présent, ses déclarations n'ont été appuyées par aucune communication au département d'Etat.

La prudence du département d'Etat à l'égard de la proposition Malik a plusieurs raisons. Il est à craindre que la proposition de cesser le feu ne serve qu'à procurer un avantage militaire. M. Malik n'a pas envisagé les nombreux aspects de la situation militaire en Corée. Les informations reçues du front ne montrent pas que les communistes songent à suspendre les opérations. M. Malik a oublié de dire quels sont les belligérants en Corée, car, selon les communistes, les communistes chinois ne sont que des « volontaires ». D'autre part, quinze puissances ont mis des troupes à la disposition des Nations Unies. Le département d'Etat ne désire pas parler plus longtemps du discours de M. Malik, sans avoir consulté les autres gouvernements impliqués dans le conflit coréen. On constate également que tous les Etats membres des Nations Unies ont des relations diplomatiques avec Moscou et que certains d'entre eux ont même des relations diplomatiques avec Pékin.

Ce que dit Radio Moscou

PARIS, 26 (A.F.P.). — La radio de Moscou a diffusé mardi matin le premier commentaire soviétique sur les déclarations de M. Malik, publié dans la « Pravda » sous le titre « Pour une solution pacifique du conflit coréen ».

La suspension des hostilités et le règlement pacifique du conflit coréen, écrit notamment la « Pravda », éliminerait l'une des raisons essentielles de la tension internationale actuelle et donnerait d'autre part au peuple corée la possibilité de revenir à une vie paisible et de régler lui-même ses affaires.

AU PROCÈS DE BUDAPEST

Le procureur réclame un châtiment exemplaire contre Mgr Grosz et ses coaccusés

Tout comme le cardinal Mindszenty à l'époque, le principal inculpé déclare « regretter ses agissements »

BUDAPEST, 26 (A.F.P.). — A l'ouverture de la quatrième audience publique du procès Grosz, la parole a été donnée au procureur Alapi qui, à l'issue de son réquisitoire qui a duré une heure, a réclamé l'application du châtiment dans toute sa rigueur contre les neuf accusés et, en particulier, contre les quatre plus coupables, Mgr Grosz, Boszik, Farkas et Vezer.

« Il ne s'agit pas, a-t-il dit, d'un groupe de terroristes isolés, mais du parti de la cinquième colonne des impérialistes qui réarme ses généraux de la Wehrmacht en vue d'une troisième guerre mondiale. »

« Notre peuple travailleur, a-t-il conclu, plus de 7 millions de combattants de la paix, exige la liquidation de ce foyer de traitres qui voulaient le rétablissement des Habsbourg, la destruction de nos villes et de nos campagnes, l'asservissement du peuple. »

La plaidoirie

BUDAPEST, 26 (A.F.P.). — A la suite du réquisitoire du procureur Alapi, M. Ioanovits, défenseur de Mgr Grosz s'est attaché à démontrer que les vrais coupables ne sont pas au banc des accusés. L'archevêque, a-t-il dit, n'avait pas d'autre choix que l'obéissance à l'Etat ou l'obéissance au Vatican. Il a choisi le Vatican et s'est conformé à ses ordres. Tout le drame est là. La cour doit accorder le bénéfice des circonstances atténuantes à un homme qui vivait dans un autre monde et dont la faute est surtout de n'avoir pas su prendre conscience des réalisations de la démocratie populaire et des intérêts réels du peuple travailleur.

Mgr Grosz s'accuse...

Mgr Grosz, usant du droit de l'accusé de parler le dernier, a fait une brève déclaration dans laquelle il a dit qu'il regrettait ses agissements contre la République démocratique hongroise et qu'il se repentait de ses actions.

« Dans ma cellule, a-t-il ajouté, j'ai beaucoup médité et j'ai compris que j'avais mal agi. J'espère que les prêtres et les fidèles hongrois ne suivront pas mon exemple ».

Mgr Grosz a conclu :

« Mon passé et mon idéologie m'ont dressé contre la République populaire. Les moyens que j'ai employés — je m'en rends compte maintenant — ne peuvent que nuire à la cause que je considère comme la mienne. Le cœur d'un repenti est cher à Dieu. J'espère que l'homme aussi saura accorder sa miséricorde à un repenti. »

Le conflit du pétrole

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

M. Acheson est très inquiet

WASHINGTON, 26 (Reuter). — M. Dean Acheson, secrétaire d'Etat, a déclaré mardi que tout montre « que la situation critique de l'Iran évolue directement dans le sens d'une catastrophe ».

M. Mossadegh fait appel à la collaboration du personnel anglais !

TEHERAN, 26 (A.F.P.). — Dans un mesage radiodiffusé mardi après-midi, M. Mohamed Mossadegh, président du Conseil persan, a exprimé ses regrets au sujet de l'émotion provoquée parmi les employés étrangers de la zone pétrolifère et de leur désir de quitter l'Iran.

Il a répété une fois encore que l'Iran désirait poursuivre sa collaboration avec ces experts et il a ajouté que toutes les garanties leur sont données concernant la protection de leur vie, de leurs biens, de leurs salaires et de tous leurs avantages acquis.

Une protestation de l'A.I.O.C.

TEHERAN, 26 (Reuter). — M. Richard Seddon, principal représentant à Téhéran de l'Anglo Iranian Company, a protesté mardi contre diverses ordonnances prises par le gouvernement iranien contre la Société pétrolière. Il protesta notamment contre la disposition selon laquelle la Société pétrolière devrait verser les montants de ses ventes locales de pétrole à la Banque nationale iranienne. La protestation est dirigée en outre contre la nomination d'un fonctionnaire iranien chargé de surveiller les ventes locales et contre la fermeture de la section d'information de l'Anglo Iranian Oil Company.

M. Richard Seddon a déclaré à M. Varasteh qu'il ne comprenait pas comment le gouvernement iranien pouvait s'attendre, si la loi contre le sabotage était adoptée, à ce que les employés étrangers continuent à travailler en Iran. En effet, la loi soumise actuellement à l'examen du parlement prévoit la peine de mort pour toute destruction des installations de la Société pétrolière.

Un directeur se réfugie en Irak

LONDRES, 26 (A.F.P.). — A la suite des accusations de sabotage formulées hier contre lui par les administrateurs de la « Compagnie nationale iranienne des pétroles », M. Eric Drake, directeur général de l'A.I.O.C. en Perse, s'est réfugié à Bassora, en Irak, une cinquantaine de kilomètres d'Abadan.

A Britannic House, siège londonien de l'A.I.O.C. où cette nouvelle vient d'être confirmée, on déclare que M. Drake ne retournera en Perse que si les accusations sont retirées.

D'autre part, on annonce de même source que la compagnie britannique est maintenant prête à accepter que les commandants des bateaux-citernes emportant du pétrole d'Abadan signent les reçus libellés au nom de la « Compagnie nationale des pétroles », avec la mention : « Sans préjuger des droits de l'A.I.O.C. », à la condition expresse que les accusations contre M. Drake soient abandonnées.

Le baron Carton de Wiart nommé grand maréchal de la Cour belge

BRUXELLES, 26 (A.F.P.). — Le prince royal a nommé grand maréchal de la Cour le baron Edmond Carton de Wiart; sa mission aura un caractère temporaire.

Le baron Carton de Wiart, ancien secrétaire du roi Léopold III, est le frère du comte Henry Carton de Wiart, ministre d'Etat, récemment décédé.

Le nouveau grand maréchal de la Cour est le plus ancien dignitaire honoraire de la Cour de Belgique.

La neige est tombée dans les environs de Côme

ROME, 26 (A.F.P.). — La neige est tombée dans les environs de Côme, et dans cette ville, les eaux du lac, soulevées par la tempête, ont envahi les quartiers les plus bas. On signale d'autre part de violents orages dans toute la Lombardie, où la température s'est considérablement abaissée.

M. Mac Cloy parle de la contribution de l'Allemagne à la défense du monde libre

WASHINGTON, 27 (Reuter). — M. Mac Cloy, haut-commissaire des Etats-Unis en Allemagne, a assuré mardi soir dans une allocution radiodiffusée, que si les Allemands décidaient de ne pas participer à la défense de l'Europe, ils le feraient de leur propre chef, sans y avoir été contraints, et parce qu'ils se seront sentis moralement obligés de le faire comme membres de la communauté des nations libres.

Il a ajouté : « Il est toujours plus manifeste que l'Allemagne occidentale est peu à peu admise par les Alliés comme partenaire à pleine égalité de droits. Le peuple allemand se rend compte de plus en plus qu'il ne serait pas normal qu'il ne prenne pas place aux côtés des Etats qui veulent défendre son territoire. Les Etats-Unis et leurs alliés restent toutefois déterminés à ne pas tolérer la renaissance d'un état-major allemand à la mode prussienne, d'une caste militaire puissante à la fois sur le plan social et politique et d'une armée nationale allemande, qui pourrait être l'instrument d'une nouvelle agression. Toutes les propositions faites jusqu'ici à ce sujet sont fondées sur ce principe que la participation de l'Allemagne à la défense du monde occidental ne saurait avoir lieu que sous la forme d'une force combattante incorporée à une organisation internationale, dont elle ne serait qu'un élément.

VIOLENTES ATTAQUES CONTRE L'ANGLETERRE à la Chambre égyptienne

LE CAIRE, 26 (A.F.P.). — La Chambre a approuvé le principe de la participation de l'Egypte au programme du président Truman, dit point quatre. Cette décision a été prise après un long et orageux débat au cours duquel de nombreux députés ont reproché aux Etats-Unis « leur appui à l'impérialisme britannique » ou encore « la volonté impérialiste de succéder aux Britanniques en Orient ».

Le ministre des affaires étrangères Mohamed Salah El Dine Pacha a reconnu que « l'Egypte est une nation pauvre et que c'était là une des conséquences de l'impérialisme britannique. Mais c'est nous, dit-il, qui avons demandé une aide technique américaine qui ne nous a pas été imposée ».

LA VIE NATIONALE

L'A.P.S. et les problèmes actuels de presse

BERNE, 26. — Le comité central de l'Association de la presse suisse (A.P.S.) réuni à Berne, sous la présidence de M. René Braichet (Neuchâtel) s'est occupé notamment de questions internationales relatives à la presse, de l'introduction de la télévision en Suisse et de la revision de l'article 55 de la Constitution fédérale sur la liberté de la presse.

Le comité central de l'A.P.S. salue les efforts faits pour développer la collaboration internationale de toutes les organisations de journalistes désireuses de maintenir la liberté de la presse.

Le comité central a pris acte avec une satisfaction particulière de la décision du Conseil fédéral qui a donné suite à la demande de la commission mixte de presse de l'AP.S. et de la Société suisse des éditeurs de journaux que soit constituée une commission fédérale chargée d'étudier l'influence de la télévision sur le plan de la politique générale. L'A.P.S. sera représentée à cette commission par son président central et par M. W. von Kaenel.

Le président central et M. Nef (Berne) ont parlé ensuite de la revision de l'article 55 de la Constitution fédérale. A une grande majorité, le comité central a estimé que l'insertion dans la Constitution fédérale de la notion de la « liberté de l'information » n'est pas nécessaire et qu'il sied de s'en tenir à la notion classique de la liberté de la presse, qui, au demeurant, implique nécessairement la liberté de l'information.

~~~

(Réd.). — On précisera ici que, bien entendu, le comité central de l'Association de la presse suisse est partisan du droit à l'information. Mais il tient à mettre en garde contre la tendance — qui se généralise à l'étranger — à substituer à la notion traditionnelle de liberté de presse, celle encore imprécise, de liberté d'information. Son vœu, c'est que le Conseil fédéral, dans l'étude imminente qu'il va entreprendre au sujet de la revision de l'article 55, soit amené à faire garantir une notion intégrale et classique de la liberté de presse et à définir celle-ci de telle manière qu'elle engobe notamment les libertés d'opinion, d'expression, de publication, de diffusion et d'information. Il y a danger à laisser se rétrécir sans cesse la notion de liberté de presse et il faut saisir si possible, l'occasion de la rétablir dans son intégralité.

Au lendemain des fêtes du Rhône

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Mais l'esprit n'est point oublié pour autant. L'Académie rhodanienne des lettres tient séance dans le cadre de ces assises. Elle couronne poètes et écrivains méritants comme on l'a vu aussi. Le souvenir de Mistral et des félibres qui firent tant pour magnifier les terres du Rhône plane ici. Et notre grand Ramuz, cette année, fut spécialement à l'honneur. Un hommage lui fut adressé à la cérémonie d'inauguration, notamment par Emmanuel Buenzod et C.-F. Landry et des pages de lui devaient être déclamées au cours de ces diverses journées.

Ce sont de bien émouvantes cérémonies aussi que celles, jalonnant la partie officielle, consacrées à la réception de la bannière rhodanienne, à l'offrande au fleuve et à la plantation de l'arbre rhodanien. Avignon remettait solennellement, samedi après-midi, la bannière à Vevey qui, l'an prochain, la transmettra à une autre ville et, dimanche matin, au port de Plaisance, à la Tour-de-Peilz, devant une foule nombreuse et recueillie, le président Guinand, faisant l'appel des cités, procédait à l'offrande au Rhône et à la plantation de l'arbre, cérémonie d'une antique grandeur, si l'on veut bien essayer d'en percer le sens.

Pour le grand public, c'est bien entendu le grand cortège folklorique de l'après-midi (auquel une accalmie du temps permit d'avoir lieu) qui est le clou de la manifestation. Plaisir des yeux sans pareil que ce chatoiement multicolore des costumes. C'est ici le rassemblement de tous les groupes des pays du Rhône. La veille déjà, ils s'étaient produits dans les rues et avaient dansé sur les places. Nous avions reconnu les gentils Brignolais et les charmantes Brignolaises qui, deux jours durant, avaient animé Neuchâtel...

~~~

Fête du Rhône, fête d'un noble fleuve, c'est bien notre fête à tous qui participons de la civilisation et de la culture méditerranéennes et qui entendons rappeler leur signification et restaurer leurs valeurs dans un monde qui en a tant besoin. Dira-t-on cependant que, tourné par les eaux de son lac vers le bassin rhénan, le pays de Neuchâtel doit être absent de ces fêtes ? Outre que ce serait oublier notre essentielle appartenance latine, ce serait négliger le fait précieux qu'une partie du canton — et par un paradoxe sa partie septentrionale ! — est proprement rhodanienne... Le Doubs, par un heureux accident — c'est Louis Loze, je crois, qui le rappelait — s'est jeté vers les pays de lumière. A quand des fêtes du Rhône aux Brenets ?

René BRAICHET.

STUDIO
Aujourd'hui et demain
Matinées à 15 h. à prix réduits
Soirées à 20 h. 30
Claude Dauphin
dans
LE BAL DES POMPIERS
Le film qui a passionné la France
2 derniers jours

Le lac de Constance monte. — RORSCHACH, 26. Depuis le mois de mars, le lac de Constance est monté de 214 centimètres. Le 26 juin, le linimètre donnait 391,61 mètres au-dessus du niveau de la mer. A Rorschach l'eau a déjà envahi quelques caves et des nouvelles semblables arrivent d'autres communes riveraines.

En un seul mois, le niveau du lac est monté de plus d'un mètre.

★ A Oberengstringen, près de Zurich, un automobiliste, M. Max Rauber, 42 ans, a, pour une raison non encore éclaircie, perdu la maîtrise de sa voiture et est allé donner en pleine vitesse contre un mur.

La benzine s'enflamma et en un clin d'œil l'auto ne fut qu'une torche. Deux personnes accourues cherchèrent à sortir le malheureux de son siège, mais ce fut en vain et le chauffeur fut carbonisé.

AUTOUR DU MONDE en quelques lignes

En ALLEMAGNE OCCIDENTALE, M. Adenauer, chancelier fédéral, a reçu l'ex-général des troupes parachutistes Ramcke, libéré à la fin de la semaine dernière. Il l'a salué en ces termes : « Je suis très heureux de vous voir de nouveau libéré ».

Une entente est intervenue hier à Francfort entre les représentants des partis socialistes de huit pays européens au sujet d'un projet de « déclaration des principes du socialisme démocratique » qui doit servir de base à la nouvelle internationale socialiste.

A CUBA, tous les chemins de fer du pays appartenant aux compagnies britanniques seraient étatisées le 15 septembre prochain.

En AUTRICHE, la population de la capitale est privée de viande, les patrons bouchers et charcutiers ayant répliqué par le « lock-out » à la grève déclenchée par les ouvriers des abattoirs et garçons bouchers.

En INDOCHINE, pour la première fois depuis six mois, les insurgés du Vietminh ont bombardé Saïgon. On ne signale pas de victime.

Aux ETATS-UNIS, la Chambre a approuvé une résolution affirmant l'amitié des Etats-Unis pour tous les autres peuples, y compris le peuple soviétique.

Le gouvernement a protesté une nouvelle fois à Prague contre le fait que les deux aviateurs américains dont les appareils ont dû se poser dernièrement en Tchécoslovaquie n'aient pas encore été relâchés.

En COREE, la résistance ennemie a diminué partout, sauf au nord-ouest de Hwachon où de violents combats font rage.

En ANGLETERRE, l'auteur de romans policiers Peter Cheyney est mort hier à Londres, à l'âge de 55 ans.

La conférence du Commonwealth s'est terminée hier.

Au CANADA, le parti conservateur a remporté quatre élections partielles dans des circonscriptions fédérales dont trois étaient des fiefs libéraux. Ces résultats portent à 46 le nombre des sièges détenus par le principal parti d'opposition à la Chambre des communes, contre 185 aux libéraux.

Au CHILI, une grève générale de 24 heures a été décidée par le « comité de lutte contre la hausse du coût de la vie ».

AVIS TARDIFS

Chapelle des Terreaux, 20 h. 15,
M. N. WOODFORD
Union pour le réveil.

VENTE AUX ENCHÈRES
A LA ROTONDE
Ce matin, dès 9 heures,
il sera ajouté à la vacation
des meubles un lot de
beaux tapis d'Orient
GALERIE PRO ARTE.

Ce soir, au City,
Dernière soirée populaire
italo - tessinoise
avec Alberigo Marini
et son orchestre

La bière aux quatre coins du monde No. 2

Après le tour de l'univers,
A déclaré Johnny Palmer:
Rien ne vaudra, lonla lonlaire,
Qu'on soit joyeux, qu'on soit amer,
Par grand soleil, ou en hiver,
Rien ne vaudra jamais la bière!

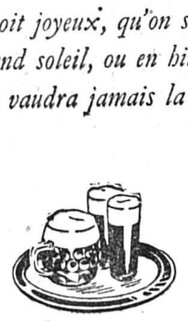

LA BIÈRE EST UNE BONNE CHOSE

POUR UN BEAU VOYAGE,
UN BON BAGAGE

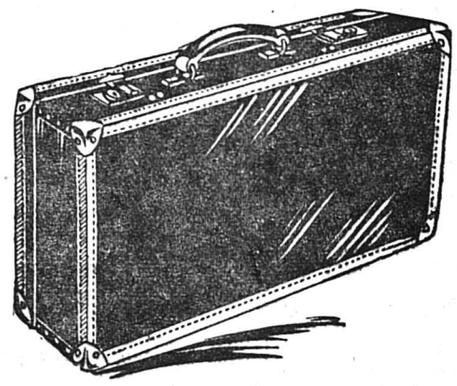

Suit-case en cuir et imitation
Valises spéciales pour avion
Sacs de voyage

BIEDERMANN
Maroquinier NEUCHATEL

Viande hachée
avantageuse
BOUCHERIE R. MARGOT

A VENDRE une **VW**
modèle de luxe 1950, toit découvrable, couleur verte, ayant roulé 20,000 km.
Garage PATTHEY & FILS
Tél. 5 30 16 NEUCHATEL

A vendre un
vélo d'occasion
S'adresser : Schnegg, Chaussée de la Boine 49.

NOS VENTILATEURS MURAUX ET DE TABLE FIXES ET OSCILLANTS

PRIX TRÈS AVANTAGEUX
Vuilliomenet & Cie SA ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHATEL

Réelle occasion : à vendre **PICK-UP**, marque « Thorens », changeur automatique. Adresser offres écrites à T. O. 869 au bureau de la Feuille d'avis.

Les beaux jours arrivent
Commandez maintenant vos
Meubles en rotin
chez MEUBLES
Silva
NEUCHATEL

Machines à coudre à vendre
deux machines « Helvetia », navette centrale ; une machine de tailleur; une machine de cordonnier, patins élastiques, et diverses machines depuis 30 fr. pièce (toutes ces machines sont en parfait état de marche), ainsi qu'une petite remorque.
S'adresser : Charles Zuretti, atelier de réparations, Tertre 8, Neuchâtel.

COULEURS ET VERNIS POUR LE BÂTIMENT

PEINTURES
pour bateaux
MEUBLES DE JARDIN
préparées dans tous les tons chez les spécialistes

PEINTURE M. Thomet fils NEUCHATEL MAGASIN ECLUSE 15
Papiers peints

A vendre un
POULAILLER
avec vingt-sept poules et un coq. S'adresser : tél. 5 48 07.

Meubles de jardin

Baillod s. A.
Neuchâtel

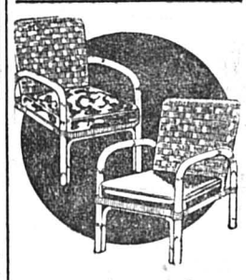

Choix énorme dans tous les genres et prix chez le spécialiste
Meubles G. Meyer NEUCHATEL

EST, tout compte fait, le **meilleur marché !**
Agence neuchâteloise
PAUL EMCH
Colombier
Sous-agents:
Perrot & Cie S. A. Neuchâtel
A. Rossier & fils Peseux
Produit de GENERAL MOTORS

A vendre une
camionnette « Hudson »
charge 600 kg., en bon état, fr. 800.—, pour raison de double emploi. Jean Rosselet, vins, Corcelles (Neuchâtel).

BONDELLES ET FILETS
au magasin
LEHNHERR FRÈRES

A VENDRE
pour cause de départ à l'étranger, un vélomoteur « Mosquito » (dame), état de neuf. Eventuellement moteur seul, pouvant s'adapter à n'importe quelle bicyclette. Téléphoner au 6 32 33.

Auto d'occasion bon marché
Chevrolet 6 cylindres 15 CV.
limousine, cinq places, deux portes,
Fr. 750.—
Garage Segessemann
Prébarreau - Ecluse
Tél. 5 26 38

A vendre une voiture
« FIAT » 9 CH.
moteur parfait état. — Tél. 5 56 10.

A vendre d'occasion une cuisinière à gaz « Le Rêve », quatre trous. — S'adresser: Dime 54, rez-de-chaussée, la Coudre.

A vendre une
POUSSETTE
moderne, grise, en bon état. S'adresser : 11, rue Saint-Maurice, 4me, à droite.

Un exemple :
DRAP lavé et repassé **—.80** pièce
pour cette modeste somme
la blanchisserie
VITE ET BIEN, Corcelles
se charge de votre lessive
On cherche et livre à domicile. Tél. 5 52 73

MARIAGES
Bureau de confiance, le plus important de Suisse romande
Mme J. KAISER
Genève, 14, rue d'Italie, tél. 4 74 03, recevra à Neuchâtel, faubourg du Lac 12, tél. 5 54 12, le dimanche 1er juillet, de 10 à 17 h. Sur demande, se rend aussi à domicile.

Fête des vendanges 1951

Figuration

Jeunes filles et jeunes garçons de 12 à 18 ans et plus peuvent se faire inscrire comme figurants dès ce jour.

Les sociétés ou groupements qui désirent participer au cortège pour la figuration peuvent s'inscrire également en indiquant le nom de la société ou du groupement, ainsi que l'effectif.

Tous renseignements seront donnés par le soussigné.

Inscriptions tous les soirs, de 19 à 21 h., Parcs 62.

COMMISSION DU CORTÈGE.
Le régisseur : Aug. HAAG.

Café-restaurant des Halles
— Centre gastronomique —
Pendant ces chaudes journées, notre hors-d'œuvre chaud-froid (spécialité) est particulièrement apprécié
Tél. 5 20 13

ELME
Entreprise électromécanique
P. Nussbaumer Techn.
NEUCHÂTEL
Transformateurs - Moteurs
Frigos
Tubes lumineux - Radios
Tél. 5 37 58 - Avenue des Portes-Rouges 59

L'ÉCLAT Tél. 5 53 61 Manège 54
Cuisines
Parquets
Fenêtres

Même pour vos bricoles - 5 35 81
Réparations de vannes, de robinets, d'appareils, détartrage de boilers, ainsi que leur entretien seront exécutés avec autant de soins que des travaux importants. Notre main-d'œuvre spécialisée vous donnera certainement satisfaction. Essayez-la.
PISOLI & NAGEL
Chauffage central - Ventilation - Sanitaire

Pour votre **chambre à coucher** adressez-vous à
MEUBLES *Silva*
NEUCHATEL

A vendre un
potager électrique
trois plaques, émaillé, blanc, marque « Therma », ainsi qu'un lot de harasses à légumes. S'adresser à l'hôtel de la Poste, Fleurier, tél. 9 13 02.

à la boutique
Tête-à-tête
« Toi et moi »
en céramique
2, Trésor

AVIS DIVERS

On cherche à louer une
AUTO
pour quelques semaines, en août. — Offres : tél. 5 37 10.

---

la prairie
son assiette sur le pouce à Fr. 2.—
Saucisse de porc
Haricots au beurre
Pommes nouvelles

Graphologie
Etude sérieuse et approfondie. Conseils. Envoyez quelques lignes, avec date de naissance, à Mme H. Jacot, à Niederdorf (Bâle-Campagne). L'étude sera envoyée contre remboursement de 6 fr. 40.

Pendant les vacances
Tous les dégâts de vos tapis de Perse ou en moquette seront réparés soigneusement par Georges CAVIN, Ruelle de l'Immobilière 5, tél. 5 49 48.

TOUTES INSTALLATIONS TÉLÉPHONIQUES
TÉL : 5.45.21
Elexa
ÉLECTRICITÉ
RUELLE DUBLÉ 1 NEUCHATEL

ARMOIRIES
Recherches et exécution soignée d'armoiries de familles, sur porcelaine, papier, bois, parchemin.
Tous dessins, tous arts appliqués,
Leçons - Travaux
ATELIER D'ART VUILLE-ROBBE
30, Fbg de l'Hôpital Neuchâtel, tél. 5 22 86

LUTZ
Croix-du-Marché (Bas rue du Château)
Réparation
de tous les instruments de
MUSIQUE

QUI donnerait quelques
leçons d'anglais
par semaine ? De préférence personnes de langue anglaise ou ayant séjourné en Angleterre. Offres détaillées à case 10595, Neuchâtel.

PRÊTS
très discrets
à personnes solvables par banque fondée en 1912. Conditions sérieuses. Pas d'avance de frais.
BANQUE PROCRÉDIT FRIBOURG

MARIAGE
Monsieur catholique, grand, présentant bien, fonctionnaire, désire rencontrer gentille demoiselle sérieuse, bonne éducation, âgée de 28 à 34 ans. Case transit 1232, Berne.

On recevrait dans une maison de campagne, pour l'été et l'automne, des
pensionnaires
Prix : 6 fr. 50. — Mme Fahrni, Obermettli, Pohlern près de Thoune.

Rex
Dès aujourd'hui à 15 h.
Une page écrite avec le sang d'une jeunesse avide de liberté
JOHN WAYNE JOHN CARROLL ANNA LEE, etc.
TIGRES VOLANTS
Une poignée de volontaires américains dans le ciel de Chine
Héroïque et poignante action à un rythme vertigineux !

TEMPLE DU BAS
MERCREDI 4 JUILLET 1951, à 20 h. 30
CONCERT
DE LA
CHORALE ACADÉMIQUE DU DANEMARK

(50 participants)
Direction : Swend Asmussen
Solistes : Inga RYSSLANDER, alto
Christine PHILIPSEN, soprano
Œuvres de Weyse, Lange-Muller, Gade, Grieg, Carl Nielsen, Laub, Britten, etc.

Organisé sous le patronage de l'Eglise Réformée Evangélique et l'Université de Neuchâtel Bénéfice en faveur du Fonds de secours des étudiants

Location chez **HUG & Cie** Musique (Tél. 5 18 77)
Prix des places : Fr. 1.— ; réservées : Fr. 2.— (taxe comprise)

L'ENSEIGNEMENT
ÉCOLES PRIVÉES INSTITUTS-PENSIONNATS

COURS DE VACANCES POUR L'ÉTUDE DES LANGUES
24 juillet au 18 août (prolongation possible)
pour garçons de 12 à 18 ans
MATIN : Leçons de langues.
APRÈS-MIDI : Sports, jeux, excursions, lecture et travail individuel.
Une piscine et des places de jeux font partie de l'institut
Demander renseignements et prospectus à
Ecole nouvelle HOF OBERKIRCH
KALTBRUNN/Saint-Gall
Directeur : Dr F. Schwarzenbach.

ECOLES TAMÉ
ATTENTION ! Dans des **COURS DU SOIR** et moyennant une somme de Fr. 82.— par mois, vous obtiendrez en 12 mois un diplôme de commerce ou de comptable-correspondant
Ecole Tamé, Neuchâtel,
Concert 6, Tél. 5 18 89.
Prochain cours le 2 juillet 1951

Le chemin de fer
FURKA—OBERALP

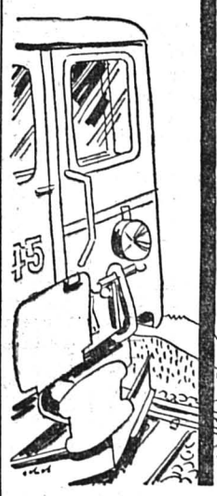

La route à recommander entre toutes pour vous rendre dans les trois Suisses. En un jour: un souvenir pour la vie. Parcours transalpin dès le 26 juin jusqu'au 6 octobre.
Glacier-Express St. Moritz-Zermatt du 1er juillet au 31 août.
Billets de vacances. Prosp. illustrés.

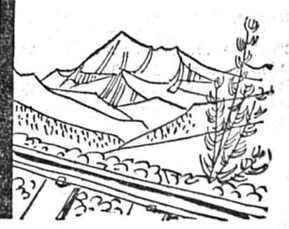

Hôtel-Plan

Les prospectus des arrangements de vacances en Suisse sont arrivés

Arrangements de séjours de sept, quatorze jours ou plus aux prix les plus réduits
(depuis Fr. 112.50 tout compris pour sept jours)

Prospectus, renseignements, inscriptions chez François Pasche, tabacs et tourisme, en face de la Poste. Tél. 5 35 23.

(Nombreux voyages collectifs et individuels à l'étranger.)

Vente et location de
postes récepteurs
neufs et d'occasion
Conditions intéressantes
Service technique
HUG & Cie
Musique
NEUCHATEL

A vendre
TROIS PNEUS
450 × 17 ;
SAXOPHONE
français. — Soldes et occasions, passage du Neubourg, tél. 5 12 43.

A vendre un
vélo de fillette
en bon état, pour 80 fr. S'adresser à Ketterer, Comba-Borel 4, téléphone No 5 34 32.

Toujours en avance...

Elle est imbattable dans ses prix et qualité

Prix à partir de Fr. **5450.-**
+ icha 4 %
chauffage et dégivreur inclus

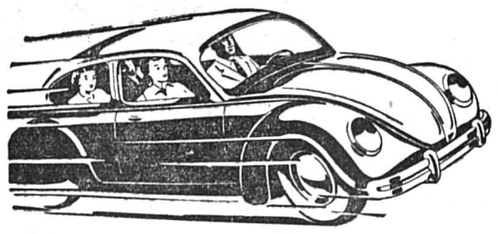

C'est la voiture la plus vendue en Suisse

DISTRIBUTEUR :
GARAGE PATTHEY & FILS
Manège 1 Tél. 5 30 16

BULLETIN D'ABONNEMENT
A LA
Feuille d'avis de Neuchâtel

Le soussigné s'abonne dès ce jour à
fin juin 1951 pour Fr. —.40
fin septembre 1951 » Fr. 8.—
fin décembre 1951 » Fr. 14.70
(souligner ce qui convient)

Nom : _____

Prénom : _____

Rue : _____

Localité : _____

Adresser le présent bulletin à

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », Neuchâtel, compte postal IV 178

Ne concerne pas les personnes qui reçoivent déjà le journal.

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

L'inquiétude de nos pêcheurs a suscité deux films sur les poissons du lac de Neuchâtel

L'Association des pêcheurs professionnels, que préside M. Ed. Sandoz fils, de Saint-Blaise, se trouve aux prises avec des difficultés qu'elle cherche à vaincre.

Avant la guerre, la Suisse exportait dans de bonnes conditions le surplus de poissons qu'on pêchait dans nos lacs à certaines périodes (certains mois la production atteignait 18 à 20 tonnes). Pendant la guerre, la concurrence des produits étrangers ayant disparu, les quelque mille pêcheurs du pays ont obtenu des revenus raisonnables d'une vente indigène considérée comme normale.

Mais depuis la fin des hostilités, les prix accordés aux producteurs se sont effondrés. Car les pêches saisonnières sont abondantes dans tous les lacs en même temps et les importations de poissons de mer aggravent encore la situation.

Il est impossible d'empêcher les importations. L'exportation n'est plus aussi intéressante qu'autrefois. Il ne reste qu'une seule solution : faire consommer davantage de poissons dans le pays même.

On compte que les professionnels pêchent en moyenne deux millions de kilos par an dans les lacs suisses. Il suffirait que chaque habitant de la Confédération mange... cent grammes de poisson de plus par an pour que la situation soit assainie.

Les statistiques révèlent que l'Helvète consomme 400 grammes seulement de poisson du pays par an. C'est très peu : en Allemagne, ce chiffre est évalué à 18 kilos par habitant, dans les pays nordiques à 30 kilos et davantage encore au Japon.

Si elle est bien comprise, la propagande en faveur des produits de nos lacs doit facilement dénouer cette situation critique qu'a fort bien exposée hier soir M. Charles Henry, secrétaire de l'Association neuchâteloise des pêcheurs professionnels.

~~~

Car en cette fin d'après-midi de mardi, les représentants de nos autorités cantonales et communales avaient été conviés à la projection de deux excellents films réalisés par M. Jean Borel, secrétaire général de l'Union internationale de l'Association des cinéastes amateurs.

Mlle M. Wütrich, assistante à l'inspectorat cantonal de la pêche, présenta la première de ces bandes en rappelant à l'auditoire les particularités des corégones (palées et bondelles) qui faisaient l'objet du documentaire. Grâce à la collaboration du cinéaste et du savant spécialiste qu'est M. Archibald Quartier, ce film est une réussite scientifique et artistique. Les vues microscopiques d'alevins en train de se développer dans l'œuf le haussent au niveau des chefs d'œuvre du genre que M. Painlevé a présentés quelques fois en notre ville.

C'est ensuite en toute première vision que fut présenté le film récemment tourné à la gloire du poisson sous le titre «Ichtyophilie». Il donne envie de manger un plat de bondelles ou de filets de perche, il montre la manière de préparer ces mets au cours d'un amusant scénario qui nous conduit de l'école ménagère de Neuchâtel à une auberge de Cortaillod en passant par quelques sites urbains et lacustres qui mettent en relief les attraits touristiques de notre région.

~~~

Promoteurs, acteurs, réalisateurs et mécènes de ce film assistaient à cette présentation et, au nom des invités, M. Edmond Guinand, conseiller d'Etat, leur adressa à tous en bloc de sincères félicitations au cours d'un apéritif servi par les organisateurs au cabaret A.B.C. A. R.

Travaux nocturnes à la Croix-du-Marché

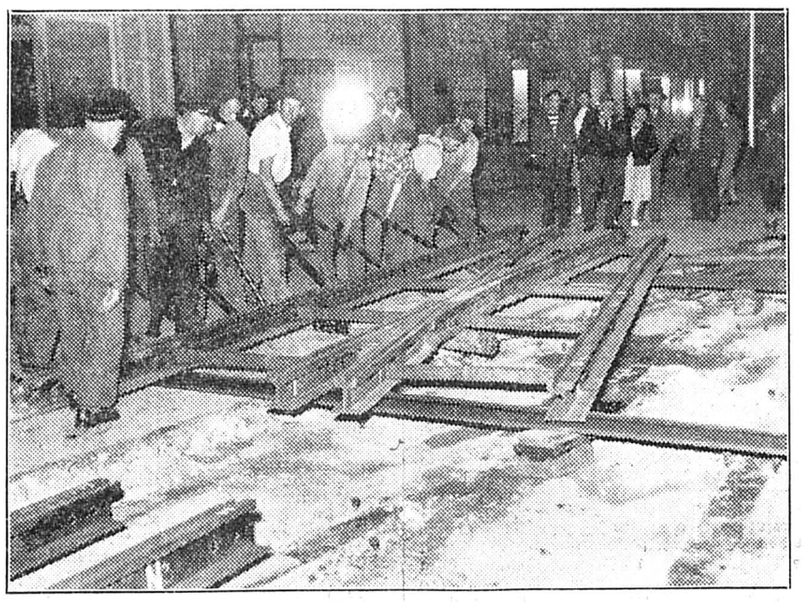

Cette nuit, l'équipe du service de la voie de la Compagnie des tramways a procédé à la dernière étape du remplacement de l'embranchement de la Croix-du-Marché. Ainsi prennent fin ces importants travaux qui ont duré plus de quinze jours. Notre cliché montre une phase de ces opérations nocturnes.

(Phot. Castellani, Neuchâtel.)

Un bras cassé

Un élève de l'école de la Promenade, le jeune H. C., né en 1937, s'est cassé un bras hier après-midi, au cours d'une leçon de gymnastique.

Il a été conduit à l'hôpital des Cadolles au moyen d'une ambulance.

Toujours les meubles de l'hôtel Du Peyrou

Comme on le sait, une vente aux enchères d'objets d'art et de mobilier se déroule ces jours à la Rotonde.

Nous croyons savoir à ce sujet que les dix pièces de mobilier de l'hôtel Du-Peyrou ne seront finalement pas mises en vente.

LA COUDRE

Course du Chœur mixte

(c) Le Chœur mixte paroissial de la Coudre-Monruz a effectué sa course annuelle dimanche dernier. Utilisant un autocar et une auto, les participants sont allés à la Brévine, où le pasteur E. Terrisse a présidé le culte au cours duquel le chœur chanta à deux reprises. Il se produisit aussi devant la maison de M. Richard, notre centenaire neuchâtelois.

Le temps pluvieux ne permit pas le pique-nique en plein air, aussi eut-il lieu au Cernil, à l'hôtel du Grand-Frédéric. La gaîté et la bonne humeur ne cessèrent de régner tout au long de la course qui connut ainsi un beau succès.

SAINT-AUBIN

Collision de motos

Hier après-midi, vers 18 h. 15, deux motocyclistes, M. Edouard Lauener et un Italien sont entrés en collision au lieu dit le « Rafour ».

Les deux motocyclistes, qui souffraient chacun d'une forte commotion, ont été conduits à l'hôpital de la Béroche où ils ont reçu les soins que nécessitait leur état.

PESEUX

Au pays des Camisards

(sp) Sous ce titre, M. Edgar Wasserfallen, pasteur à Mialet, dans les Cévennes, a donné dimanche soir une conférence devant un nombreux auditoire que la personnalité du conférencier, un enfant de Peseux, autant que le sujet, avait attiré à la chapelle morave.

En termes clairs et vivants, notre compatriote, au service de l'Eglise réformée de France depuis longtemps, a décrit l'histoire mouvementée et souvent tragique de ce peuple à la vie rude des montagnards, groupés autour du célèbre « Musée du Désert », enrichi de peintures historiques de Mlle Jeanne Lombard, et qui est le centre, chaque premier dimanche de septembre, de réunions de vingt à trente mille protestants, accourus de toute la France et de la Suisse.

Dans cette commune de Mialet qui a 3900 hectares et qui, malgré sa faible population, est la plus grande de France, — célèbre par Jean Cavalier, Roland, chefs camisards, et le pasteur du désert Antoine Court, — on peut lire dans les archives du Musée du Désert le nom de « Guillaume Bonhôte, de Peseux (Neuchâtel, Suisse) », galérien pour la foi, et dont le nom est également inscrit dans la liste des martyrs sur la paroi de ce musée.

VIGNOBLE

VAUMARCUS

Journée suisse alémanique

(sp) Notre camp a vu dimanche dernier l'une des plus fortes concentrations, sinon la plus forte de l'année : celle des jeunes gens et jeunes filles de la Jeune Eglise de langue allemande en terre romande ; ils ont atteint le nombre de cinq cent septante-deux participants.

Présidée par M. Léopold Jacobi, pasteur à Neuchâtel, qui ouvrit cette journée par un culte de circonstance, l'assemblée entendit une conférence du Dr Harnick, médecin à Zurich, sur « Il y a devant moi la liberté », sujet dont l'orateur se servit pour traiter des rapports amicaux entre jeunes gens et jeunes filles.

Parmi les nombreux numéros d'un riche programme de discours, de jeux, de chants, de musique et d'entretiens par groupes, il y a lieu de citer, au moins, une pièce biblique représentée par la Jeune Eglise de Lausanne, et dite en bon dialecte sonore : « Der verlornig Suhn » (« L'enfant prodigue »), qui fit une profonde impression.

JURA VAUDOIS

SAINTE-CROIX

Un télésiège sera aménagé

Afin de contribuer au développement touristique de la région, un comité d'initiative s'est constitué en vue de la construction d'un télésiège reliant Sainte-Croix aux Avattes sur Bullet. La souscription publique lancée à cet effet a remporté plein succès, de sorte que la construction du télésiège va commencer incessamment.

A LA FRONTIÈRE

VILLERS-LE-LAC

Un brochet de taille

Un pêcheur de nationalité française a pris dans le Doubs, au moyen d'une nasse, un brochet pesant 20 livres et long d'un mètre.

VAL-DE-TRAVERS

TRAVERS

Un cheval s'emballe

Deux blessés

(c) Mardi matin, vers 9 h. 30, les deux employés de ferme de M. Ed. Vaucher, agriculteur, se trouvaient aux champs au-dessus de la gare. Leur cheval était attelé à un char ; à la suite d'une manœuvre, il s'emballa.

L'un des employés voulant le retenir fut traîné sur plusieurs mètres et égratigné. Le cheval continuant sa course traînant le char à moitié renversé et abîmé, arriva près de la laiterie où se trouvaient M. Vinence Maulini père et Mlle Blanc, portant un pot de lait. Les deux personnes furent renversées. M. Maulini qui tenait son vélo est blessé au coude et au genou. Le cycle est hors d'usage. Quant à Mlle Blanc, elle s'en tire avec une commotion.

Si la circulation avait été plus intense, l'accident aurait eu des conséquences plus graves.

Les polices cantonale et locale ont procédé à une enquête.

FLEURIER

Pour le téléphone automatique

(c) On procède actuellement, chez les abonnés locaux, au changement de quelque 600 appareils téléphoniques en vue de l'introduction, prévue pour le mois d'octobre, du téléphone automatique. En même temps des essais ont lieu au central de Fleurier qui dessert également les localités de Buttes, Saint-Sulpice, Môtiers et Boveresse.

COUVET

Après l'accident de lundi

L'état de M. Bernard Dubois, victime d'un grave accident de travail, dans la matinée de lundi, au centre du village, était hier soir aussi satisfaisant que possible.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Décès d'un avocat

(c) Lundi, quelques rares amis ont conduit à sa dernière demeure, M. Benjamin Jeanmairet, avocat, âgé de 72 ans. Sa mort remontait à mardi passé et c'est samedi seulement, que son corps fut découvert, dans son modeste appartement, par des voisins incommodés par les odeurs.

M. Jeanmairet vint s'établir à la Chaux-de-Fonds en 1918, avec le brevet d'avocat obtenu en France. Il s'intéressa pendant quelque temps à la politique, puis fut nommé président du tribunal, fonction qu'il occupa pendant une législature. N'ayant pas été réélu, il se trouva bientôt seul au monde, abandonné par sa famille et ouvrit une étude qui ne vit guère accourir la clientèle.

Depuis plusieurs années, il vivait de plus en plus retiré, presque sans ressources. Cet avocat fut un parfait honnête homme.

LE LOCLE

L'écu d'or du 800me anniversaire du Locle

(c) Le comité d'organisation du 8me centenaire du Locle a chargé le sculpteur Fritz Jeanneret de ciseler l'écu d'or qui sera frappé à cette occasion.

Cet écu instituera un souvenir précieux du jubilé, lequel sera célébré le 22 septembre prochain.

VAL-DE-RUZ

CERNIER

Avec nos tennismen

(c) Dimanche, les tennismen du village recevaient ceux d'International de Genève, dans une rencontre importante, puisqu'il s'agissait d'un quart de finale du championnat suisse.

Les joueurs locaux ont dû s'incliner par 6 à 1. L'équipe de Cernier était composée des joueurs suivants : MM. Aimé Rochat, Pierre Zehnder, Pierre Bueche, Pierre Ritchard, Charles Valazza et Marcel Aeschlimann.

Course scolaire

(c) La semaine dernière, nos écoliers, au nombre de 105, sont partis en course scolaire. Ils se sont rendus à Berne, où ils ont assisté à une séance du Conseil national, et à Morat, où se déroulait le 475me anniversaire de la bataille de Morat.

Comme de bien entendu, nos écoliers ont pris beaucoup de plaisir à cette course qui s'effectua en autocar.

CHRONIQUE HORLOGÈRE

L'Association suisse des horlogers s'est réunie à Glaris

L'assemblée des délégués de l'Association suisse des horlogers a siégé à Glaris sous la présidence de M. Max Galli, de Zurich. Après l'expédition des affaires statutaires, l'assemblée s'est occupée de différentes propositions de modifications à la convention que l'Association a conclue avec les fournisseurs en l'année 1933.

Des renseignements ont ensuite été fournis sur l'organisation des cours professionnels intercantonaux à l'Ecole des arts et métiers de Zurich et sur les épreuves de maîtrise qui ont de nouveau eu lieu par les soins de l'Association à l'Ecole d'horlogerie de Soleure, enfin sur les résultats des cours d'experts pour horlogers.

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en huitième page.

AVIS

Nouveau numéro de téléphone de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » dès vendredi 22 juin 1951

5 65 01

L'ancien numéro (5 12 26) ne sera plus valable.

Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S. A.

AU JOUR LE JOUR

Les origines du Locle

Comme nous le laissions pressentir depuis qu'il a été établi au moyen de documents historiques que le Locle allait avoir 800 ans, plusieurs personnalités se sont penchées sur la question. L'année 1951 sera donc pour le Locle une année historique, comme ce fut le cas pour la grande cité de la Limmat. On enseignait, sans s'appuyer sur des documents authentiques, que la première colonisation de la région couverte d'épaisses forêts remontait à 1308. La tradition rapporte que Jehan Droz, de Corcelles, vint s'y établir avec ses fils et qu'il y fut suivi par ceux qu'attiraient les franchises accordées par les souverains du pays. Dans le numéro de juin 1951 de l'excellente « Revue internationale de l'horlogerie », M. Henri Buhler, de la Chaux-de-Fonds, dans un article qu'il consacre à « L'horlogerie au Locle, des origines à nos jours » donne quelques renseignements historiques que nos lecteurs liront avec intérêt.

La mention de la localité apparaît pour la première fois au milieu du XIIme siècle. « Berthold de Valangin et son frère Guillaume donnèrent à l'abbaye de Fontaine-André un « pratum apud Amens, quod vulgo Calcina dicitur et vallem de LOSCULO ». Le texte original n'existe plus. On en possède une transcription en allemand bien postérieure dont on a fait une version latine. « Li Losculo » est ainsi venu au monde presque en même temps que d'autres établissements monastiques. Faut-il citer l'abbaye du Val-de-Joux, l'abbaye du Vautravers, Bellelay, etc. ? Les moines qui se fixèrent au Locle appartenaient à l'ordre des Prémontrés, appelés communément moines blancs à cause de leur habit. »

Les fêtes du 800me anniversaire permettront sans doute d'avoir d'autres précisions encore sur les origines de la cité où vint habiter Daniel Jean-Richard au début du 18me siècle. NEMO.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 26 juin. Température : Moyenne : 12,5 ; min. : 10,1 ; max. : 16,0. Baromètre : Moyenne : 722,4. Eau tombée : 2,6. Vent dominant : Direction : sud-ouest ; force : assez fort. Etat du ciel : couvert ou très nuageux dans la journée, nuageux le soir, pluie intermittente.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

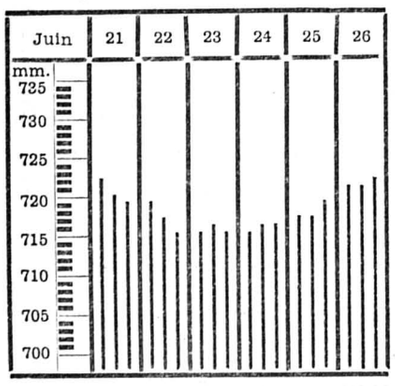

Niveau du lac du 25 juin, à 7 h. : 429.81
Niveau du lac du 26 juin, à 7 h. : 429.82

Prévisions du temps. — Nord des Alpes : ciel variable, quelques averses probables surtout dans les Préalpes et dans le Jura. Température en hausse. Vents du secteur ouest en général faibles.

Les travaux scientifiques de l'Observatoire cantonal de Neuchâtel

L'Observatoire de Neuchâtel transmet toujours l'heure au bureau fédéral des télégraphes à Berne à 7 h. 42 min. pour les besoins de l'administration fédérale et à 8 h. 57 min. pour la télédiffusion et les abonnés au téléphone.

Les signaux horaires par T.S.F. ont été émis deux fois par jour aux émetteurs nationaux de Beromünster, Monte-Ceneri et Sottens.

Les signaux par fil pour les écoles d'horlogerie et les régulateurs communaux sont envoyés tous les jours à 8 h. 31 min., 8 h. 32 min., 8 h. 33 min. et 8 h. 34 min..

Soixante-deux déterminations de l'heure ont été faites en 1950 avec le grand cercle méridien.

Le grand régulateur a été utilisé pour effectuer 48 observations d'étoiles doubles. Deux éclipses totales de lune avaient lieu en 1950. Celle du 2 avril fut presque complètement masquée par les nuages. Une courte éclaircie pendant la totalité permit de constater que la lune était bien visible malgré l'ombre de la terre. Le 26 septembre, les conditions météorologiques déplorables ne permirent aucune observation.

Le séismographe de Quervain-Piccard a enregistré 104 secousses en 1950.

Le 15 août, à 15 h. 20 min. 41s0, l'appareil enregistra la plus forte secousse de l'année. Le déplacement des aiguilles des deux composantes horizontales dépassa 20 cm. Ce tremblement de terre provenait de l'Himalaya.

Les observations météorologiques se font toujours à 7 h. 30 min., 13 h. 30 min. et 21 h. 30 min.

LA VILLE

Au tribunal de police

Le tribunal de police a siégé hier matin sous la présidence de M. Philippe Mayor, avec M. A. Zimmermann, substitut, comme greffier.

Une bagarre entre deux habitantes du Mail s'est soldée par le retrait de plaintes réciproques et par la mise à la charge de chacune des antagonistes M.M. et M.T. d'une petite part de frais.

R.J., un jeune tailleur, a reçu d'un client une avance pour un complet. Il n'a jamais acheté le tissu pour lequel il avait demandé un acompte. Il ne s'est pas présenté à l'audience et a été condamné pour abus de confiance à quinze jours de prison par défaut.

R.S., qui n'a pas donné suite à deux citations de l'Office des poursuites, est condamné par défaut à huit jours d'arrêts.

~~~

Lecture a été donnée de trois jugements rendus par M. B. Houriet à la suite de l'audience de mardi passé. Les deux jeunes gens accusés d'avoir sali et endommagé une chambre d'hôtel ont été acquittés, comme on devait le prévoir.

Le gypsier-peintre chaux-de-fonnier R.B., qui avait perdu son abonnement et continué à circuler avant d'avoir obtenu le duplicata de son titre de transport, a été condamné à une amende de 5 fr. et 20 fr. de frais.

Quant à F.Z. et J.Z., qui ont injurié et menacé les représentants de la F.O.B.B. qui faisaient un samedi après-midi l'inspection d'un chantier ont été punis chacun d'une amende de 5 fr.

Concert public

Voici le programme du concert public qui sera donné ce soir, au quai Osterwald, par la Musique militaire de Neuchâtel, sous la direction de M. Gaston Reuille :

1. « Conseiller fédéral Petitpierre », marche, St. Jaeggi ; 2. « Obéron », ouverture, C.-M. Weber ; 3. « Berceuse de Jocelyn », B. Godard, pour trombone solo, soliste M. Adrien Tritten ; 4. « Cavatine du Barbier de Séville », Rossini, pour piston solo, soliste M. Norbert Diedo ; 5. « Luna-Valse », Lincke ; 6. « Parade des soldats de bois », L. Jossel ; 7. « National Emblem », Bagley.

Au Conseil général de Boudry

(c) Le Conseil général de Boudry a tenu séance vendredi dernier. Il a renouvelé son bureau en nommant président M. Marcel Courvoisier, premier vice-président M. André Udriet, second vice-président M. Roger Cretin, secrétaire M. Jules Berger, secrétaire-adjoint M. Gilbert Düscher, questeurs MM. Jean Barbier et Emile Roulet.

Ont été nommés membres de la commission des rapports : MM. Louis Berset, Jean Huguet, Henri Meisterhans, Jean-Claude Quartier, Louis Schwaar, John Udriet et Louis Wuthrich ; membres de la commission des comptes : MM. Jules Berger, Marcel Courvoisier, Roger Cretin, Gilbert Düscher, Bernard Frochaux, Gilbert Quartier et André Udriet.

Hôpital Pourtalès. — Le pouvoir législatif a ensuite voté à l'unanimité un arrêté autorisant le Conseil communal à signer l'acte par lequel les communes du littoral garantissent le déficit d'exploitation du pavillon des enfants, à créer à l'hôpital Pourtalès, jusqu'à un maximum de 20.000 fr., pour une durée de dix ans dès la date d'ouverture du nouveau pavillon, garantie dont le montant pourra être modifié au bout de cinq ans selon les conditions économiques du moment. La répartition du déficit aura lieu proportionnellement à la population, aux revenus et à la fortune imposables, la population comptant pour un demi, les revenus et la fortune pour un quart chacun.

Les communes garantes participeront à la surveillance et à la gestion du nouveau pavillon et seront mises au bénéfice d'un tarif préférentiel pour les enfants admis dans le pavillon aux frais de l'assistance publique. La commune de Boudry devra payer une part de 2008 fr. 50.

Construction d'un pavillon à Areuse-Bel-Air. — Un pavillon avec W.C. et cabine téléphonique devait être construit à la station du tramway d'Areuse. Le devis atteignait 6200 fr., dont 1200 fr. auraient été payés par les P.T.T. pour l'installation d'un téléphone public. La commune aurait pris 3000 fr. à sa charge et elle demandait à la Compagnie des tramways de verser 2000 fr. La C.T.N., qui offrait le terrain gratuitement, n'offrait qu'une participation de 1000 fr. en espèces, ce qui aurait porté la part de la commune de Boudry à 4000 fr.

Au cours de la discussion qui suivit, l'opinion unanime des conseillers généraux était que la construction projetée profiterait presque uniquement aux voyageurs et employés de la C.T.N., et non aux habitants d'Areuse dont le domicile est à quelques pas. Donc, il semble équitable que les T.N. fournissent au moins une part égale à celle de la commune. Demande est faite à l'autorité exécutive d'insister auprès de la C.T.N. pour que sa participation en espèces soit de 2000 fr., faute de quoi, comme par le passé, les voyageurs devront attendre la prochaine station...

Protection des locataires. — M. Jean Huguet demande au Conseil communal s'il intervient quand un propriétaire augmente la location en prenant de nouveaux locataires. M. Favre, président de commune, répond que cela est l'affaire du contrôle des prix. Plusieurs membres du parti socialiste voudraient que la commune prenne des mesures pour protéger les locataires contre des prétentions exagérées de la part des propriétaires, tandis que des membres des partis bourgeois estiment que les autorités communales n'ont pas à s'immiscer dans ces affaires privées du moment qu'il n'y a plus de crise du logement à Boudry et que chaque locataire peut s'adresser au contrôle des prix s'il s'estime lésé. La proposition de faire contrôler les prix des locations de logements par le Conseil communal est votée et rejetée par 23 voix contre 7.

Naissances

Monsieur et Madame René MURISET et leur petit Noël ont la joie d'annoncer la naissance d'

Eliane-Marie-Madeleine

26 juin

Clinique Beaulieu, Evole 59 — Le Landeron

Monsieur et Madame André SCHENK-BOLLE ont la joie d'annoncer la naissance de

Jean-Philippe

et de

Pierre-Alain

le 26 juin 1951

Maternité de Landeyeux — Dombresson

Visites autorisées dès le 1er juillet

Monsieur Armand Jacot et ses enfants ;
Monsieur et Madame Pierre Jacot et leur fils, à San-Francisco ;
Madame Marthe Gacond ;
Monsieur et Madame Georges Jacot;
Monsieur et Madame Robert Jacot et leurs enfants,
ont le chagrin de faire part du départ subit de leur chère sœur et tante,

Mademoiselle

Georgette JACOT

enlevée à leur tendre affection, lundi 25 juin 1951, dans sa 77me année.

Chexbres sur Vevey, le 25 juin 1951.

Prenez garde, veillez et priez, car vous ne savez pas quand ce temps viendra. Marc XII, 33.

L'incinération aura lieu à Vevey, jeudi 28 courant, à 15 h. 20.

Culte pour la famille à 15 heures, à la chapelle du crématoire.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Plus de luttes, plus de travaux, la grande tâche est terminée. Voici le soir de la journée ! Le jour de l'éternel repos.

Madame et Monsieur Hermann Allenbach-Paris et leurs enfants, Roger, Willy et Mariette, à Bevaix ; Madame et Monsieur Charles Burgat-Paris, à Sauges ; Mademoiselle Rose Paris, à Bevaix ; Monsieur et Madame Ernest Paris et leurs enfants, Elvia et Albert, à Bevaix ; Madame et Monsieur Walter Jenny-Paris et leurs enfants, Jacqueline, Marie-Madeleine et Eugène, à Chez-le-Bart ; Mademoiselle Cécile Miéville ; Madame Albert Benoit-Miéville ; Monsieur Louis Miéville, ses enfants et petits-enfants, les enfants et petits-enfants de feu Madame et Monsieur Eugène Miéville; les enfants et petits-enfants de feu Madame et Monsieur Edouard Cornu-Paris, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Eugène PARIS-MIÉVILLE

leur cher père, grand-père, oncle, cousin, qu'il a plu à Dieu de reprendre dans sa 83me année.

Le travail fut sa vie.

L'ensevelissement aura lieu à Bevaix, jeudi 28 juin. Rendez-vous et culte au temple à 13 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame et Monsieur Alexis Vonlanthen et leurs enfants, à Peseux ;
Monsieur et Madame Hermann Vonlanthen et leurs enfants, à Peseux et à Rolle ;
Monsieur et Madame Gaston Vonlanthen, leurs enfants et petit-fils, à Peseux;
Madame et Monsieur Ali Duvanel, leurs enfants et petits-fils, à Cormondrèche et à Peseux,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de leur cher papa, grand-papa et arrière-grand-papa,

Monsieur

Alexis VONLANTHEN

qu'il a plu à Dieu de reprendre à Lui dans sa 75me année, après de longues souffrances supportées avec résignation.

Cormondrèche, le 25 juin 1951.

Repose en paix, tes souffrances sont finies.

L'ensevelissement aura lieu, à Peseux, mercredi 27 juin, à 14 heures.

Domicile mortuaire : avenue Beauregard 5, Cormondrèche.

Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Madame Antoine Scacchi, à Peseux ;
Monsieur Jean-Pierre Scacchi, à Peseux ;
Mademoiselle Léonie Bisasson, à Corcelles ;
Monsieur Charles Wächter, à Zurich,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Antoine SCACCHI

employé T. N.

leur cher époux, père, beau-frère, cousin et parent, que Dieu a repris à Lui à l'âge de 56 ans, après une longue maladie supportée avec résignation.

Peseux, le 25 juin 1951.
(Rue de Neuchâtel 31)

L'enterrement, avec suite, aura lieu mercredi à 13 heures.

Culte pour la famille à 12 h. 45.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Le comité du **Syndicat des employés de tramways T.N.-V.P.D.** a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de leur cher et regretté collègue,

Monsieur Antoine SCACCHI

employé T. N.

survenu après quelques mois de maladie vaillamment supportée.

L'ensevelissement, auquel les membres sont priés d'assister, aura lieu mercredi 27 juin, à 13 heures.

Domicile mortuaire : rue de Neuchâtel 31, Peseux.

Les membres de la **section de Neuchâtel de la Fédération suisse des typographes** sont informés du décès de

Monsieur Antoine SCACCHI

père de leur confrère et ami Jean-Pierre Scacchi et sont priés d'assister à l'ensevelissement qui aura lieu mercredi 27 juin, à 13 h., à Peseux.

Le comité.

L'IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL se fera un plaisir de vous soumettre sa nouvelle collection de CARTES DE VISITE

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel
~~~